



**ETUDE SUR L'ANALYSE DU GENRE DANS LES PROGRAMMES
DU NORWEGIAN CHURCH AID DANS LA PROVINCE DE
KIRUNDO EXECUTES PAR ODEDIM ET EMUSO**



Rapport définitif

Par Ir NSENGIYUMVA Janvier, Consultant

Février 2018

Remerciements

Nous voudrions adresser nos sincères remerciements à toutes personnes qui ont accepté de partager avec nous leurs réflexions et leurs expériences au cours des entretiens et focus groups et qui ont ainsi largement contribué aux résultats présentés dans ce document.

Nous voudrions également exprimé notre profonde gratitude aux organisations partenaires qui nous ont appuyés dans l'organisation des focus groups et dans la collecte des informations sur terrain.

Sous la précieuse collaboration de l'équipe sur terrain et celle du Bureau National du NCA qui nous a accompagnés techniquement et intellectuellement tout au long de cette analyse, le travail n'aurait pas pu se réaliser. Que toutes les personnes du NCA trouvent ici l'expression de notre grande reconnaissance.

Nos remerciements vont enfin à tous ceux et à toutes celles qui ont participé à l'atelier de restitutions organisé en date du 2 février 2018 et ont enrichi le travail par leurs observations et commentaires.

Le Consultant

Sigles et abréviations

ASBL	: Association Sans But Lucratif
BDDM	: Bureau de Développement du Diocèse de Muyinga
BRB	: Banque de la République du Burundi
CEDEF	: Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard de la Femme
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
EMUSO	: Entente Mutuelle et Solidarité
F	: Femme
FFS	: Farmer Field School
FAO	: Fonds des Nations Unies pour la l'Alimentation et l'Agriculture
FSMS	: Food Sécurité Monitoring System
H	: Homme
IMF	: Institution de Micro Finance
IPER	: Initiative pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Rural
ISTEEBU	: Institut des Statistiques des Etudes Economiques du Burundi
MDPHASG	: Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre
MINAGRIE	: Ministère de l'Agriculture et l'Élevage
NCA	: Norwevigian Church AId
ODEDIM	: Organisation diocésaine pour l'Entraide et le Développement Intégral du Diocèse Muyinga
ODD	: Objectifs pour le Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
PNG	: Politique Nationale Genre

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USA : Etats Unies d'Amérique
VICOBA : Village Community Bank
VP : Vice Président

Listes des tableaux, des figures et des photos

Tableau 1 : Associations créées dans le cadre du projet de résilience climatique

Tableau 2 : Associations créées dans le cadre du projet du renforcement économique

Tableau 3 : Besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes

Figure 1: Population active dans le secteur agricole

Liste des photos

Photo 1 : focus groupe pour l'équipe mixte sur la colline Rurira en commune Busoni encadrée par EMUSO

Photo 2 : Focus groupe pour l'équipe des femmes seulement sur la colline Buhevyi commune BWABARANGWE encadrée par ODEDIM

Photo 3 : Focus group pour les hommes de Marembo en commune Busoni avec comme partenaire EMUSO

Photo 4 : Focus pour les femmes seulement de la colline Bugorora en commune BWAMBARANGWE

Photo 5 : les membres d'un groupement VICOBA sont en train d'épargner

Photo 6 : Pépinière sur le site Mbizi de la colline KIBAZI

Listes des annexes

Annexe 1 : Cadres des résultats révisés

Annexe 2 Analyse du genre-Termes de références

Annexe 3: Liste des personnes rencontrées

Annexe 4 : Staff chargé de la mise en œuvre du Projet de la résilience climatique

Annexe 5 : Staff pour le Projet Initiative pour la promotion de l'entrepreneuriat rural

Annexe 6 : Nom des personnes ayant participé dans les focus groupes

Annexe 7 : Outils de collecte des données sur terrain

Table des matières

Remerciements	i
Sigles et abréviations.....	ii
Listes des tableaux, des figures et des photos.....	iii
Liste des photos	iii
Listes des annexes	iv
Résumé exécutif	1
I. INTRODUCTION	3
I.1. Importance de la prise en compte du genre dans les programmes de développement	4
I.2. Présentation du Norwegian Church Aid (NCA) et ses partenaires concernés par l'analyse	5
I.2.1. Norwegian Church Aid	5
I.2.2. Entraide Mutuelles et Solidarité « EMUSO »	6
I.2.3. Organisation Diocésaine pour l'Entraide et le Développement Intégral du Diocèse Muyinga « ODEDIM »	6
I. 3. But de l'analyse Genre dans les Programmes du NCA	7
I.4. Approche méthodologie utilisée.....	8
a) L'élaboration des outils de collectes des données	8
b) Rencontre avec les personnes clés dans la mise en œuvre des projets	9
c) Organisation de la collecte des données	9
d) Analyse des données et rédaction du rapport.....	9
I.5. Difficultés rencontrées.....	10
II. DEFINITION DES CONCEPTS RELATIFS AU GENRE	11
II.1. Genre.....	11
II.2. Analyse Genre et son importance.....	11
II.3. Sexe	12
II.4. Égalité.....	12
II.5. Equité	12
II.6. Accès et contrôle	13
II.7. Autonomisation.....	13

III. PRESENTATION DES RESULTATS D'ANALYSE GENRE DANS LES PROGRAMMES DU NCA EXECUTES PAR LES PARTENAIRES DANS LA PROVINCE DE KIRUNDO	14
III.1. Contexte du Programme de la résilience climatique et celui du renforcement économique	14
III.2.1. Participation des femmes et des hommes dans la mise en œuvre des deux Projets.....	16
III.2. 2. La division de travail selon le sexe	20
III.2.3. Accès et contrôle aux ressources	22
b) L'accès au crédit	23
c) Le Contrôle des ressources	24
III.2.4. Autonomisation économique.....	25
III.2.5. Besoins prioritaires et forces de la femme	26
III.2.5.1 Besoins	26
III.2.5.2. Forces dont disposent les femmes dans la réalisation des activités.....	27
III.3. Effets hostiles que les projets sont susceptibles de causer sur des hommes et des femmes	29
IV. EVALUATION DE L'IMPACT DES ACTIVITES DES PROJETS DE L'ODEDIM ET L'EMUSO.....	30
IV. 1.Réalisations de l'ODEDIM.....	30
IV.2. Réalisations de l'EMUSO	33
V. COMPLEXITE DES RELATIONS ENTRE LES SEXES DANS LE CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE.....	35
V.1. Evolution des rapports de Genre	35
V.2. Opportunités pouvant influencer l'égalité de Genre.....	35
VI. IDENTIFICATION DES DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES PROJETS DE NCA.....	37
VII. LACUNES IDENTIFIEES DANS PLANIFICATION SENSIBLE AU GENRE	39
VIII. CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATION	40
VIII.1. Conclusion	40
VIII.2. Recommandations	41
Bibliographie	45
ANNEXES	46

Résumé exécutif

Les femmes et les hommes sont biologiquement différents. Chaque culture interprète à sa façon ces différences, créant ainsi dans la société des attentes sur ce que devraient être les comportements et les activités respectives des hommes et des femmes ainsi que les droits, les ressources et le pouvoir qui incombent à chacun. Cette attente de la société constitue le rôle assigné par celle-ci aux hommes et aux femmes. Cette construction sociale basée sur la répartition des rôles entre l'homme et la femme est l'un des éléments qui constitue le genre.

Au Burundi, l'organisation de la société est de type patriarcal et patrilinéaire. C'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage, selon certaines considérations, il prend les décisions capitales et contribue à apporter les moyens de subsistance aux membres du ménage. La femme, quant à elle, a la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, elle réalise les travaux ménagers et prend soins des enfants et autres membres de la famille. Le rôle d'autorité de l'homme et la position de subordination de la femme sont traduits à travers les groupes de focus réalisés. Les titulaires de droits ont aussi exprimé cette dépendance de la femme à l'homme.

Au niveau de l'exécution des activités, la division du travail basée sur le genre détermine la répartition des tâches entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes. Inscrite dans le cadre des activités de production, de reproduction et celles communautaires, cette différenciation permet d'assigner aux hommes, les travaux de production formels et valorisés, et aux femmes, les activités de maintien et de soins qui relèvent du registre des activités de reproduction non valorisées.

Au niveau communautaire, la perception différenciée des rôles masculins et féminins est à la base de la répartition des tâches et de l'exercice inégal du pouvoir. Les hommes assument des rôles de gestion dans les affaires publiques, quant aux femmes, elles sont plutôt impliquées dans l'établissement et le renforcement des relations sociales.

Au niveau de la participation, nous avons trouvé que l'identification des actions prioritaires est faite en rapport avec la participation responsable. C'est-à-dire que les hommes et femmes étaient concertés à travers les cercles REFLECT. Dans la mise en œuvre des activités du Programme, les résultats des focus groups nous ont révélé que les femmes sont beaucoup présentes dans les activités du secteur agricole par rapport aux hommes. Dans les organes décisionnels de leurs groupements, nous avons constaté qu'il y a une variation en corrélation avec la composition des membres de ces groupements.

La division du travail selon le sexe suit les normes de la culture burundaise. Dans notre recherche, les femmes ont confirmé qu'il y a des activités qui leur sont propres. Cela affecte négativement d'une manière ou d'une autre la mise en œuvre du projet. En considérant d'autres paramètres qui ont fait l'objet de l'analyse, nous avons remarqué qu'il n'y a pas de la parité entre homme et femme.

Quant à l'accès et contrôle des ressources de production, différents de focus groupes affirment que l'accès aux ressources de production est au même niveau que ça soient les hommes et les femmes. Mais, il se remarque des disparités pour le contrôle, les hommes sont beaucoup présents dans cette fonction. Pour les projets concernés par cette analyse, on peut affirmer qu'il y a une nette amélioration si on considère les révélations des focus, car pour l'affectation des revenus, il y a consensus au niveau des ménages bénéficiaires directs.

En concluant notre analyse, nous avons constaté que, malgré le poids de la culture burundaise, la mise en œuvre des programmes du NCA a connu quelques avancées significatives en matière de l'intégration du Genre, mais qu'il y a des actions à mener pour continuer à avancer vers l'atteinte des objectifs fixés en matière de la promotion de l'égalité du Genre.

I. INTRODUCTION

Le Burundi avait adhéré aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) dont l'objectif n°3 était relatif à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes à l'horizon 2015. Parallèlement de 2015 à 2030, l'Organisation des Nations Unies (ONU) s'est engagé à travers l'Objectif de Développement Durable n° 5 (ODD) à parvenir à l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles. Dans cette optique, le Gouvernement du Burundi s'est engagé à impliquer les femmes au niveau de toutes les étapes du processus de développement et de promouvoir l'égalité de genre. Cela est clairement exprimé dans le CSLP II, dans son premier axe qui intègre la promotion de l'égalité genre. Depuis 2003, le Gouvernement du Burundi s'est doté d'une Politique Nationale Genre qui a été actualisée à partir de 2011 et prend l'échéance 2012-2025 et son Plan d'action 2017-2021 de sa mise en œuvre. Cette dernière constitue un outil important de référence en matière de l'intégration effective du genre dans les interventions de développement de tous les secteurs. L'évaluation de sa mise en œuvre a montré que les femmes, dans leur grande majorité, continuent de subir de façon disproportionnée le poids de la pauvreté, de l'analphabétisme et de la culture. La pauvreté dans le monde est inégalement répartie, les femmes représentent 70% des pauvres dans le monde. On estime que les femmes effectuent 66% du travail mondial, produisent 50% de la nourriture mais ne perçoivent que 10% des revenus et 1% des titres de propriété (UNICEF, 2007). Au Burundi, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitant en 2008, la population était de 8.060.000 habitants, parmi ceux-ci plus 90% sont des résidents du milieu rural et 52% étaient des femmes. Les femmes burundaises font face à une pauvreté extrême. Actuellement, 86% de la population vit en milieu rural, 67% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et 99% de la population pauvre travaille dans l'agriculture. Selon le Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre, 17,7% des femmes ont accès à une propriété contre 62,5% pour les hommes. Bien que la Constitution Nationale prône l'égalité des sexes, la discrimination fondée sur le genre persiste dans les pratiques sociales, mais aussi au

niveau de certains textes législatifs et réglementaires notamment sur les régimes matrimoniaux, les successions et les libéralités qui restent encore régis par la coutume. Les bénéfices d'une prise en compte du genre pour le développement sont aujourd'hui reconnus par les différents intervenants. Ainsi, l'égalité entre les hommes et les femmes apparaît comme puissant facteur de développement, de croissance et de lutte contre la pauvreté. En effet, on ne peut pas envisager la croissance et le développement d'un pays sans assurer à toutes les composantes de la population qu'il soit homme ou femme, la pleine jouissance de ses droits, l'accès à des services de base, aux moyens de production, aux opportunités et d'investissement et à la participation effective dans la gestion de leurs patrimoines.

I.1. Importance de la prise en compte du genre dans les programmes de développement

Actuellement, la prise en compte du genre dans les politiques et programme est au centre des préoccupations mondiales. Pendant cette dernière décennie, le monde a vécu de grandes transformations politiques, économiques, sociales et culturelles qui ont produit des effets différenciés sur la femme et sur l'homme. En effet, l'approche « genre » dans le développement cherche à assurer une répartition égale des possibilités, des ressources et des bénéfices entre les différents groupes de la population visée par une intervention. L'utilisation de cette approche aide les gestionnaires/planificateurs de projets à identifier, à travers une analyse de genre, les différences importantes entre les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes et afin d'obtenir des informations pour rendre plus efficaces et égalitaires les politiques, les programmes et les projets de développement.

C'est dans ce contexte que le NCA a commandité une étude sur l'analyse du Genre dans ses programmes exécutés par ses partenaires dans la province de Kirundo à travers deux projets. Cette étude a l'obligation de la formulation des actions concrètes

pour rendre meilleure une bonne intégration du genre dans ces programmes aussi importants.

L'importance d'une approche en termes de genre (analyse des rôles et de relations de pouvoir entre les femmes et les hommes) dans les enjeux de développement est aujourd'hui reconnue. La déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005) reconnaît que « l'égalité Homme-Femme est un élément indispensable pour obtenir des effets durables sur les conditions de vie et les perspectives des pauvres, femmes, hommes et enfants »

Si le développement ne prend pas le genre en compte, il est en danger pour les raisons suivantes :

- ❖ Les femmes représentent plus de la moitié de la population¹
- ❖ Sans elles, beaucoup de projets sont peu efficaces
- ❖ Méconnaître les impacts différenciés sur les femmes et les hommes peut accroître les discriminations qui frappent souvent les femmes.

I.2. Présentation du Norwegian Church Aid (NCA) et ses partenaires concernés par l'analyse

I.2.1. Norwegian Church Aid

Norwegian Church Aid est une organisation œcuménique, diaconale et humanitaire mandatée par les églises et organisations chrétiennes en Norvège à travailler pour un monde juste, en renforçant les capacités des pauvres (titulaires de droits) et par la responsabilisation des riches et les puissants (détenteurs de pouvoir). Au Burundi, NCA a commencé ses activités en 2004. Au fur du temps, NCA a changé des stratégies d'interventions suivant le contexte dans lequel le pays évolue. Avec la nouvelle

¹ RGPH, 2008

stratégie (2016-2020), NCA oriente ses interventions en se référant aux programmes suivants :

- Le renforcement économique ;
- La résilience climatique/ Sécurité Alimentaire
- Promotion de l'hygiène et Assainissement

La mise en œuvre de ces programmes, NCA intervient à travers ses partenaires d'exécution en apportant des appuis financiers et techniques dans leurs zones de concentration. Pour la présente analyse, nous allons nous focaliser sur les deux premiers programmes mis en œuvre par EMUSO et ODEDIM dans la province de KIRUNDO.

I.2.2. Entraide Mutuelles et Solidarité « EMUSO »

L'Organisation Entente Mutuelle et Solidarité "EMUSO" est une ASBL œuvrant dans la province de KIRUNDO mais elle est autorisée de travailler dans d'autres circonscription du pays. Elle a été créée en 2003 et a été agréée par l'ordonnance ministérielle numéro 530/516 du 25/05/2006. Son siège est au chef-lieu de la province KIRUNDO.

Vu la situation dans laquelle étaient les Burundais après les crises sanglantes qu'a connu le pays lesquelles n'ont pas épargné la province de Kirundo, l'idée est venue aux membres fondateurs de créer cette association en vue de voir comment renouer le tissu social déchiré et pouvoir contribuer en solidarité au développement socioéconomique de la communauté.

I.2.3. Organisation Diocésaine pour l'Entraide et le Développement Intégral du Diocèse Muyinga « ODEDIM »

L'ODEDIM est une organisation diocésaine créée par l'ordonnance ministérielle no 530/1485 du 19 novembre 2009 en remplacement de BDDM (Bureau Diocésain de Développement de Muyinga) créé en 1974 et qui, par ordonnance ministérielle n° 550/247/90, avait obtenu sa personnalité juridique comme ASBL et Organisation Non

Gouvernementale. L'Organisation a pour but de contribuer à la promotion du développement intégral de la population et cela dans une optique chrétienne de promotion intégrale de tous, sans discrimination aucune. L'ODEDIM membre du réseau Caritas Burundi.

I. 3. But de l'analyse Genre dans les Programmes du NCA

Comme le stipule dans les termes de références, il s'agit de mener une étude comparative entre l'homme et la femme en vue d'obtenir une meilleure compréhension du niveau d'égalité entre des sexes au point de vue de :

- l'accès, le contrôle et les avantages des ressources
- la participation et de la voix des hommes et des femmes dans les communautés cibles où les partenaires du NCA opèrent.

I.5 Objectifs de la mission

- ✓ Evaluer la différence de participation des femmes (filles) et des hommes (garçons) lors de la mise en œuvre des programmes ;
- ✓ Evaluer l'impact des activités de développement dans les programmes de résilience climatique et renforcement économique exécutés à Kirundo ;
- ✓ Evaluer comme la division du travail entre les hommes et les femmes et les modes de prise de décision ;
- ✓ Evaluer qui a accès et contrôle sur les ressources, les atouts et les avantages, y compris les avantages du programme
- ✓ Comprendre la complexité des relations entre les sexes dans le contexte des relations socioéconomiques, et comment cela limite ou offre des opportunités pour lutte contre l'inégalité de genre ;
- ✓ Comprendre les besoins, les priorités et les forces de la femme/des filles et hommes/garçons ;
- ✓ Identifier les domaines d'action prioritaires pour promouvoir l'égalité entre les femmes(les filles) et les hommes(les garçons).
- ✓ Proposer des solutions/actions clés pour corriger les lacunes observées

I.4. Approche méthodologie utilisée

L'approche méthodologique que nous avons utilisée a été participative. Plusieurs méthodes de collecte de données dont la revue documentaire, l'analyse des informations recueillies grâce aux questionnaires élaborés ont fait l'objet de l'analyse du Genre dans les programmes du NCA exécutés par ses partenaires à travers l'organisation des focus groups. La collecte des informations tant qualitatives que quantitative a été réalisée sur terrain. Ces informations ont été recueillies sur terrains par l'organisation des focus groupes. Pour réaliser cette analyse, les méthodes de recherche précédemment citées ont été utilisées afin de pouvoir rendre effective la prise en genre dans l'exécution des programmes. Il s'agit entre autres d'une analyse documentaire centrée sur les documents des projets concernés par cette analyse, les cadres des résultats, de la documentation en rapport avec le Genre.

a) L'élaboration des outils de collectes des données

Les outils qui ont été utilisés pour la collecte des données sont les guides d'entretien pour les focus et le questionnaire pour les organisations partenaires. Pour le guide d'entretien pour les focus group a été confectionné en se référant aux piliers principaux qui sont à base d'une analyse Genre mais aussi en se référant à la boîte à outils du NCA produite en 2017. Les questionnaires de ce guide ont tourné autour ces points suivant :

- ❖ La participation dans la mise en œuvre des Projets;
- ❖ La division du travail selon le sexe;
- ❖ L'accès et contrôle des ressources et bénéfices;
- ❖ L'autonomisation mais aussi;
- ❖ les besoins pratiques et intérêt stratégiques des femmes.

b) Rencontre avec les personnes clés dans la mise en œuvre des projets

Nous avons rencontré quelques membres du staff de l'ODEDIM et EMUSO dans la perspective d'avoir de la lumière sur les projets. Des échanges sur la thématique Genre ont été faites mais aussi sur d'autres points en rapport avec la mise en œuvre des projets. Nous avons également rencontré le chef des Programmes au niveau du siège de la NCA mais aussi quelques membres du staff de KIRUNDO.

c) Organisation de la collecte des données

En vue d'assurer une réelle collecte d'informations, une équipe composée par trois personnes à savoir une personne de l'ODEDIM, une personne de l'EMUSO et une autre du NCA ont été formées pendant une journée sur le guide d'entretien par le consultant pour la compréhension commune de son contenu. Signalons qu'il y avait une personne du NCA qui assurait la coordination de l'activité. Après cette formation, l'étape suivante était la tenue des focus groups. Les focus groupes ont été organisés dans les groupes de discussion composés par les femmes d'un côté, de l'autre côté les hommes seulement et un groupe de discussion mixte. Chaque groupe de discussion était composé par 10 participants. L'échantillonnage était repéré dans deux collines par projet pour les deux communes de BWAMBARANGWE et BUSONI. Au total 120 personnes ont participé aux focus groupes.

d) Analyse des données et rédaction du rapport

Cette étape nous a permis à faire l'analyse des informations recueillies auprès des personnes qui ont participé dans les focus groupes. Après le traitement et l'analyse, nous avons rédigé le rapport provisoire qui sera présenté dans un atelier de restitution. De cet atelier sortiront des observations, des ajouts qui permettront d'améliorer le travail afin que le document final qui aidera la NCA à orienter ses interventions dans le but d'améliorer la prise en compte du genre dans ces programmes

I.5. Difficultés rencontrées

Le travail d'analyse Genre dans les programmes du NCA a connu quelques entraves dans sa réalisation. La période de l'exécution du travail a coïncidé avec les changements climatiques où il y avait beaucoup des pluies torrentielles dans les deux communes qui ont fait l'objet de l'organisation des focus groups. Cette dernière a été perturbée dans la mesure où les participants ont affiché un retard remarquable pour être présent dans les focus. De plus, la route allant vers BWAMBARANGWE était difficilement praticable à cause de ces pluies diluviennes. D'autres difficultés connues sont surtout liées au problème des données ne sont pas disponibles au moment de la finalisation du rapport. Nous pouvons également évoquer le problème lié au manque des produits pétroliers dans province de KIRUNDO nous a aussi empêché d'avoir ces produits au temps réel au prix officiel. Ce qui nous a amené à acheter ces produits sur le marché noir. D'autres entraves sont liées au manque de certaines données qui pouvaient contribuer à l'enrichissement du document.

II. DEFINITION DES CONCEPTS RELATIFS AU GENRE

II.1. Genre

Le genre est un concept socioculturel qui réfère aux rapports socialement construits à partir de la distinction sexuelle. En outre il englobe des différences socialement définies entre les hommes et les femmes; renvoie aux habitudes acquises et changeables dans le temps et l'espace; se réfère donc à la construction sociale liée aux normes, à la tradition, à la culture, aux religions, etc.; attribue des rôles et responsabilités; est une donnée socioculturelle; produit d'une socialisation; est changeable. Il permet de mettre en exergue les différences qui caractérisent l'homme et la femme dans la société ainsi que les relations de pouvoir qu'ils entretiennent.

II.2. Analyse Genre et son importance

L'analyse Genre est l'appréciation des différents rôles dévolus par la société aux hommes et aux femmes dans le but de mieux comprendre ce que ceux-ci font, les ressources dont ils/elles disposent et quels sont leurs besoins, leurs responsabilités et leurs priorités. Elle cherche à comprendre et à prendre conscience des différences de priorités, des besoins, les responsabilités des hommes (garçons) et des femmes (filles) à différents stades de la vie et des divers rôles qu'ils jouent (NCA, 2017).

L'analyse du genre permet:

- D'avoir une meilleure connaissance de la situation, c'est-à-dire de celle des hommes et des femmes ainsi que de la problématique autrement dit les problèmes auxquels un projet veut trouver solution ;
- D'identifier les plus importants facteurs pouvant influencer, d'une façon ou d'une autre la participation et le profit des hommes et des femmes du groupe concerné par le projet ;
- De développer des stratégies et des mesures en rapport avec les objectifs du projet et les besoins des hommes (garçons) et/ou des femmes (filles).

En ce sens, l'analyse du genre est très utile pour toute action de développement. Elle permet :

- Le traitement des données collectées existantes en différenciant le sexe spécifique, ou l'ensemble des sexes vus sous l'angle des relations hommes/femmes, des catégories d'âges, des différentes classes sociales ;
- La disponibilité et la communication d'informations réelles basées sur des faits concrets et vécus par les hommes et les femmes dans un contexte donné. Ces informations étant désagrégées par sexe ;
- La conscientisation des différents acteurs sur l'inégalité, l'iniquité, le déséquilibre qui existent de façon consciente ou inconsciente entre les hommes et les femmes ;
- L'opportunité de concevoir et de planifier des projets et des programmes de développement à l'image des futurs bénéficiaires en termes de ressources humaines particulières.

II.3. Sexe

Il se réfère aux différences biologiques qui sont déterminées par la nature et qui sont liées aux fonctions reproductives; attributs naturels, donc innés et universels, inchangeables, biologiques, anatomiques; se réfèrent aux rôles biologiques.

II.4. Égalité

Porte sur les droits des femmes et des hommes devant la loi et dans la société. Ces droits sont reconnus et inscrits dans les instruments internationaux ratifiés par la plupart des pays. L'égalité signifie que les femmes et les hommes doivent être traités de façon juste et profiter de chances égales.

II.5. Équité

Réfère au fait que les femmes et les hommes doivent être traités de façon juste et profiter de chances égales. L'équité part du principe qu'il faut tenir compte des spécificités liées aux sexes. C'est la notion de justice sociale à observer. Dans le contexte du développement, un objectif d'équité entre les sexes exige souvent que des mesures

spécifiques soient incorporées au projet afin de compenser les désavantages historiques et sociaux des femmes. L'équité contribue à l'égalité.

II.6. Accès et contrôle

L'accès est le droit, l'autorisation, la possibilité d'utiliser les ressources et les bénéfices sans pouvoir décider de l'usage. L'accès implique que la personne (homme ou femme) est en mesure d'utiliser des ressources ou des bénéfices spécifiques (matériels, financiers, humains, sociaux, politiques, l'alimentation, le logement, la formation, le pouvoir etc.) et d'en tirer profit dans l'idéal.

Le contrôle est le droit de décision sur les conditions d'utilisation d'une ressource ou d'un bénéfice. Il s'agit également d'avoir les mêmes possibilités de prendre des décisions sur les moyens de production, la distribution des biens, des services et bénéfices

II.7. Autonomisation

L'autonomisation signifie qu'un individu, femme ou homme peut prendre en main sa vie. Définir ses priorités, développer ses compétences ou bien faire valoriser ses compétences. L'autonomisation est à la fois un processus et un résultat. L'autonomisation pour les femmes implique leur renforcement de la capacité dans le but de prendre des décisions stratégiques, une capacité qui auparavant leur était refusée.

III. PRESENTATION DES RESULTATS D'ANALYSE GENRE DANS LES PROGRAMMES DU NCA EXECUTES PAR LES PARTENAIRES DANS LA PROVINCE DE KIRUNDO

III.1. Contexte du Programme de la résilience climatique et celui du renforcement économique

1. Résilience climatique

La province de KIRUNDO est l'une des provinces du Burundi qui a connu à maintes reprises des perturbations liées aux changements climatiques. Il y a quelques années où, cette province était considérée comme le grenier du Burundi de par sa production agricole qui était suffisante. Actuellement, la situation a changé du cap suite à l'irrégularité des pluies mais aussi le sol n'est plus fertile. Cette situation a fait que la province de KIRUNDO connaisse une insécurité alimentaire sévère. Depuis longtemps, la population burundaise avait adopté des pratiques d'adaptation aux perturbations climatiques, telles que l'échelonnement des semis pour prévenir toute perte due aux aléas climatiques, les cultures plus résistantes aux changements climatiques extrêmes.

L'intégration du genre dans les programmes d'adaptation au changement climatique est un facteur déterminant. Dans la plupart des cas, les femmes, les jeunes et les enfants constituent des groupes vulnérables dans les communautés. Ils sont fortement tributaires des ressources naturelles pour leur subsistance et sont par conséquent plus susceptibles d'être touchés par le changement climatique.

A partir de la fin des années 1970, le Gouvernement du Burundi en collaboration avec ses partenaires avait initié des projets de développement en réponse à la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement et pour faire face aux irrégularités pluviométriques. C'est dans ce contexte que l'Organisation Diocésaine pour l'Entraide et le Développement Intégral de MUYINGA (ODEDIM) avec l'appui financier du NCA exécute un projet d'appui à la résilience climatique et la sécurité alimentaire dans cette province.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, les actions qui ont été menées et qui continuent à être réalisées et sont axées sur l'augmentation de la productivité, la diversification des techniques agricoles à travers des séances de sensibilisation des producteurs sur les

bonnes pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques telles que l'aménagement des haies antiérosive, à la mise en place des intrants agricoles de qualité mais aussi sur la résilience économique des ménages.

La protection de l'environnement est devenue une question cruciale qui demande la participation active des collectivités locales. La recherche que nous avons effectuée a pour but d'analyser l'une des facettes importantes de cette participation : il s'agit de l'implication équilibrée des hommes et des femmes dans la réalisation du projet. Les besoins des habitants du monde rural, particulièrement ceux des femmes qui constituent plus de la moitié de la population rurale (ISTEEBU, 2013), vont donc avoir une incidence majeure sur la dynamique de l'environnement.

Le Burundi a essayé de venir en aide d'urgence aux populations victimes de changement climatique avec des fonds publics, mais également a encouragé des actions de solidarité collective au niveau interne et externe avec l'appui des donateurs internationaux. La lutte contre la dégradation des terres suite à l'érosion date de l'époque coloniale au cours de laquelle l'autorité administrative obligeait la population de creuser des fossés ouverts sur des courbes de niveau le long desquelles elle plantait des arbres afin de limiter l'érosion et favoriser l'infiltration de l'eau pour notamment recharger la nappe phréatique.

2. Renforcement économique

Selon une étude de la Banque Mondiale réalisée en 2009 sur le rôle des femmes dans le développement qui relève que les perspectives de croissance à long terme dépendent largement d'un accès équitable des femmes aux ressources économiques et financières. Compte tenu du rôle qu'elles jouent et peuvent jouer en terme de développement et de croissance, il faut mener des actions qui garantissent un accès équitable des femmes et des hommes aux ressources économique et financières. Dans ce contexte, les crédits à faible taux d'intérêt ont un rôle considérable à jouer dans l'amélioration de conditions économiques, sociales et politiques des femmes, ce qui leur donne la possibilité d'entrer dans le système d'autonomisation.

Il est aussi un des facteurs qui militent en faveur de l'augmentation de la productivité agricole des femmes et au développement des activités génératrices de revenus. Par l'augmentation de leurs revenus et du renforcement de leurs capacités, les femmes sont capables de s'organiser plus efficacement, de s'affirmer et participer au processus de décision et d'élaboration des politiques les concernant. C'est dans ce cadre que l'Entente

Mutuelle et Solidarité "EMUSO" avec l'appui financier du NCA exécute un projet « Initiative pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Rural Terimbere « IPER Terimbere » dans le cadre du renforcement économique des femmes et jeunes.

III.2. Présentation des résultats d'analyse Genre dans les programmes du NCA

L'analyse de la dimension genre dans les programmes du NCA exécutés par ODEDIM et EMUSO a porté sur les points suivants :

- La participation des femmes et des hommes au niveau de la mise en œuvre des programmes ;
- La division du travail selon le sexe;
- L'accès et contrôle aux ressources ;
- L'autonomisation économique ;
- Les besoins pratiques et intérêts stratégiques.

III.2.1. Participation des femmes et des hommes dans la mise en œuvre des deux Projets

La participation se définit comme la volonté des hommes et des femmes d'accroître leurs pouvoirs et leurs moyens de contrôle par rapport aux ressources, aux structures et organisations. La qualité de la participation est un aspect indispensable pour toute évaluation avec la perspective de genre. Il s'agit d'identifier à quel stade se trouvent les femmes et les hommes.


L'analyse du genre distingue quatre niveaux de participation à savoir :

- ✓ **Participation passive** : La personne est seulement bénéficiaire, ne fait que recevoir l'aide apportée et ne joue au rôle dans la production de l'aide.
- ✓ **Participation dirigée** : La personne est travailleur seulement
- ✓ **Participation consultée** : La personne est membre consulté sur ses problèmes et besoins
- ✓ **Participation responsable et pleine (empowerment)** : La personne est un acteur et décideur, acquière le pouvoir de s'organiser, identifie ses besoins et problèmes et propose des solutions et suit la mise en œuvre.

En faisant une analyse de la situation actuelle au niveau de la mise en œuvre des programmes du NCA exécutés par les partenaires (ODEDIM et EMUSO), nous avons trouvé

que l'empowerment est respecté. Les bénéficiaires des acquis des programmes ont été dénommés « *les titulaires de droits* ». Ces derniers sont organisés en cercle REFLECT par sous colline au sein desquels chaque communauté *identifie et priorise ses problèmes, identifie ses potentialités pour trouver une solution durable et élabore un plan de mise en œuvre et de suivi évaluation*². Aussi, une telle qualité de participation a été confirmée lors des exercices collectifs "focus group discussions". Les membres de la communauté bénéficiaires des acquis des interventions du NCA participent activement dans l'identification de ses besoins et priorités et élaborent de commun accord un calendrier de mise en œuvre des actions prévues.

L'analyse du genre distingue également deux types de participation :

 **Participation quantitative** : elle indique la représentation par sexe dans les institutions communautaire.

Les résultats de notre recherche nous ont montré que dans la mise en œuvre des projets exécutés par les partenaires du NCA, les femmes participent de façon majoritaire dans la réalisation des activités des projets. Les différentes actions réalisées au niveau du projet ont été orientées dans le secteur agricole pour le projet de la résilience climatique et la sécurité alimentaire. Dans le même ordre d'idée, le projet du renforcement économique a comme le groupe cible composé essentiellement par les femmes et les jeunes filles. Ces affirmations provenant des focus groupe de toutes les catégories trouvent son fondement dans la mesure où, dans notre pays, la femme fournit l'essentiel de la force de production dans le secteur de l'agriculture à plus 97,4% des femmes en âge d'activité exercent dans ce secteur qui reste l'activité dominante de l'économie burundaise et qui rapporte, en valeur ajoutée, plus de 50% du PIB.

Pour concrétiser cette représentativité de la mise en œuvre des activités du projet, les membres des focus groupes ont précisé que les femmes sont estimées à plus 70% sauf dans deux associations (voir le tableau en dessous) seulement qui ont été créées sous l'effet de tâche d'huile. Comme effet positif de l'intervention, les hommes ont été beaucoup plus intéressés par les résultats atteints dans le cadre du projet de la résilience. Cela se

² Document du projet


remarque à partir des associations créées par ces derniers dans le tableau ci-dessous en en Astérix.

Tableau 1 : Associations créées dans le cadre du projet de la résilience climatique

Nom de l'association	Effectif	H	F	Président	VP	Colline	Commune
Tugarukirindimo	30	10	20	Homme	Femme	Buhevyi	Bwabaranwge
Abahuza	30	2	28	Femme	Homme	Buhevyi	Bwabaranwge
Dutezimberibikorwa	30	3	27	Homme	Femme	Buhevyi	Bwabaranwge
Dutsinde ubukene*	30	19	11	Homme	Homme	Buhevyi	Bwabaranwge
Twiyungunganye*	30	17	13	Homme	Homme	Buhevyi	Bwabaranwge
Twitezimbere	30	10	20	Femme	Femme	Bugorora	Bwabaranwge
Dufashanye	30	14	16	Femmes	Femme	Bugorora	Bwabaranwge

Tableau 2 : Associations créées dans le cadre du projet du renforcement économique

Nom de l'association	Effectif	H	F	Président	VP	Colline	Commune
Twitezimbere	22	0	22	Femme	Femme	Rurira	Busoni
Kazoza keza	25	7	18	Femme	Homme	Murore	Busoni
Dufatemunda	25	17	8	Homme	Femme	Marembo	Busoni
Mukenyeziterimbere	16	1	15	Femme	Femme	Rwibikara	Busoni
Twitezimbere	20	10	10	Homme	Homme	Nyabisindu	Busoni

 **Participation qualitative** : elle indique comment les décisions sont prises dans les organes concernées. La prise de décision un facteur important dans la gestion des structures organisées.

Au niveau de ces associations créées sous l'effet de tâche d'huile, les différents groupes ont affirmé que la prise de décision dépend de la configuration des organes de direction et la représentativité au niveau des membres qui composent l'association. Dans les focus où les membres étaient des femmes seulement, on a évoqué que les hommes ont tendances à prendre des décisions même si les femmes refusent d'y adhérer. Cela transparait dans les

deux tableaux en dessus en couleur jaune, les hommes sont majoritaires et prennent directement le leader de l'organisation. Par contre, dans le premier tableau, il se remarque là où les femmes sont plus nombreuses, elles acceptent d'être dirigées par l'homme (ligne en bleue). Cela est le résultat de la tradition qui considère que c'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage et qu'il peut prendre les décisions importantes au niveau du ménage et même dans les organisations. Les participants aux focus group sont allés plus loin en disant que : « *inkokozi ntibika isake ihari* » ce qui signifie que la femme ne peut prendre la parole en présence de son mari. Des barrières culturelles se font sentir plus, au niveau des communautés à la base, mettant en arrière la position de la femme bien que des initiatives visant le changement de mentalités et comportement aient été opérées par les acteurs du domaine en rapport avec la promotion de la participation des femmes dans les instances décisionnelles à tous les niveaux. Selon les données de l'enquête du FSMS de 2017, les femmes chefs de ménages dans la province de Kirundo sont estimées à 18% et ce sont elles qui sont capables de prendre des décisions importantes au niveau de leurs ménages. Des témoignages ont confirmé cela à travers cette citation d'un membre du focus group : « ***une femme qui a perdu son mari et qu'il a été enregistré dans les registres de l'état civil, a le droit de prendre une décision dans sa famille*** » au cas contraire, elle est risquée d'être expulsée du ménage s'il n'a pas mis au monde un garçon.

Photos 1 : focus groupe pour l'équipe mixte sur la colline Rurira en commune Busoni encadrée par EMUSO



Photo 2 : Focus groupe pour l'équipe des femmes seulement sur la colline Buhevyi commune Bwabarangwe encadrée par ODEDIM



III.2. 2. La division de travail selon le sexe

La division du travail selon le sexe est propre à chaque culture et à chaque époque. Il est important donc de savoir comment s'organise le travail dans les collectivités touchées par un projet avant de commencer et en cours de réalisation pour voir comment cette division a des répercussions sur sa mise en œuvre. La division du travail est un principe d'affectation de tâches selon le sexe au sein et en dehors du ménage, fondée à la fois sur la perception des rôles sociaux des hommes et des femmes et sur l'idéologie de genre (définition de tâches « féminines » et « masculines »).

Pour notre cas, à la question de savoir les activités réservées à la femme uniquement et à l'homme. Tous les focus groupes ont été unanimes sur certaines activités non rémunérées qui sont destinées à la femme notamment par exemple, la préparation des aliments, les activités qui sont orientées vers l'entretien des enfants, etc... Alors que les hommes s'occupent des activités qui rapportent plus de revenus dans le ménage. Dans les focus, on a cité les activités d'entretien les champs caféicoles, la menuiserie, l'apiculture et bien d'autres qui nécessitent plus de la force motrice.

Photo 3 : Focus group pour les hommes de Marembo en commune Busoni avec comme partenaire EMUSO



Les hommes ont en vertu de leur statut de principal soutien du ménage, ou en tant que propriétaire des biens de production du ménage, un accès prioritaire aux activités génératrices de revenus, ou aux revenus tirés de la production familiale leur revient. Et de ce fait, il s'est remarqué que la femme exerce un triple rôle dans la communauté. Les femmes assument l'essentiel des activités, peu ou pas rémunérées et faiblement reconnues socialement, de reproduction sociale, de production de biens et de services à petite échelle ou pour de faibles revenus, et à l'échelle collective, les « activités communautaires de base », liées à leur rôle stratégique dans la gestion de la « vie quotidienne ». **Le cumul de ces trois rôles représente une contribution considérable des femmes à la vie sociale, et paradoxalement, souvent un frein à leur liberté et à leur indépendance.** L'exercice du triple rôle de la femme a une incidence dans l'exécution de certaines activités liées aux programmes, pendant la période de la grossesse, les femmes ne peuvent pas participer à tout le cycle de la production agricole pour le cas du Projet de résilience. Il en est de même pour celui du renforcement économique. Les triples rôles de la femme transparaissent dans l'exécution des activités. Nous retrouvons la femme dans les activités de la reproduction, c'est-à-dire la perpétuation de l'être humain, dans les activités des projets liées à la production et le renforcement de la cohésion sociale à travers les groupements qui ont été mis en place.

Photo 4 : Focus pour les femmes seulement de la colline Bugorora en commune Bwambarangwe



A la question de savoir si cette division a un impact dans la mise en œuvre des projets, les répondants se sont mis d'accord surtout pour les femmes impliquées, on est parti d'un exemple : « *une femme qui doit préparer la nourriture pour les enfants qui sont à l'école peut s'absenter à une activité prévue dans le cadre du projet.* ». La charge de travail des femmes peut les empêcher de participer aux projets de développement ou leur causer une surcharge dans d'autres domaines.

➔ *La division du travail fondée sur le sexe et les contraintes issues du triple rôle féminin jouent un rôle déterminant dans la formation et la perpétuation des inégalités entre les sexes : les contraintes pesant sur l'accès des femmes aux ressources et aux opportunités socio-économiques ne peuvent être « desserrées » sans impliquer l'organisation sociale des relations de genre.*

III.2.3. Accès et contrôle aux ressources

a) Accès à la terre

Au Burundi, la propriété foncière constitue la principale ressource de production en milieu rural. Le droit à la terre et à son contrôle peut donc conférer ou priver un pouvoir de décision sur les autres ressources. Les femmes n'étant pas propriétaires des terres, en d'autres termes ne pouvant pas faire de la terre ce dont elles ont besoin, tout le contrôle de ressources familiales leur échappent.

L'accès à la propriété de la terre est une revendication importante des femmes burundaises. La femme burundaise a le droit d'être usufruitière. Seulement 17,7% d'entre elles ont accès et d'utiliser une propriété contre 62%³ pour les hommes. Cette problématique d'accès à la terre des femmes a été évoqué dans la zone de concentration des deux projets, ils ont tous unanimes que la femme a droits à la terre lorsqu'elle est veuve, et en plus avoir eu des enfants et mariée légalement. La terre n'est pas seulement un moyen de production, c'est aussi un important instrument de nantissement pour l'obtention de crédits et autres fonds.

Il est rare qu'elles bénéficient de mesures incitatives à l'investissement, compte tenu de la grande vulnérabilité et des risques proportionnellement plus élevés auxquels elles sont exposées en raison des actifs moins nombreux dont elles disposent. La participation des femmes à la vie économique et l'accroissement de leur pouvoir d'actions dans ce domaine sont essentiels pour renforcer leurs droits et leur permettent d'avoir la maîtrise de leur vie et d'exercer une influence au sein de la collectivité.

b) L'accès au crédit

L'accès au crédit est un problème épineux. Pour améliorer leur productivité, les femmes et les hommes ont besoin d'intrants et de technologies plus performantes. Pour ce faire, on a besoin de crédit. Mais l'emprunt étant conditionné par la possession d'un compte bancaire, par des garanties et par apport personnel important, la majorité des femmes s'en voient d'office écartées. De surcroit, des textes et chartes locaux et internationaux ont été produits afin que les femmes aient plus d'accès aux services financiers, mais nous remarquons un faible taux d'inclusion financière des femmes burundaises malgré les efforts fournis⁴.

En effet, selon l'enquête nationale sur l'inclusion financière réalisée par la BRB en 2012, 7.9% de femmes seulement possédaient un compte bancaire contre 17.6% des hommes.

³ MDPHASG

⁴ Rapport du Burundi de la mise en œuvre de la CEDEF

Même disparité constatée dans les demandes de crédits, 1.8% pour les femmes contre 4.2% pour les hommes. Les femmes ne constitueraient que 28.3% de la clientèle des Institutions de Micro Finance, bien qu'il ait des institutions de micro finance qui cible spécifiquement les femmes⁵. L'accès des femmes aux services financiers est fortement tributaire de la micro finance. En règle générale, les femmes reçoivent des prêts plus modiques que les hommes, même pour des activités identiques, et elles sont considérablement moins représentées dans les programmes qui financent des prêts plus importants.

Dans la zone d'intervention des actions du NCA, les femmes et les hommes ont évoqué que les institutions de micro finances sont peu nombreuses et cela limitent que les bénéficiaires n'accèdent pas aux services offerts par ces dernières. Dans toute la province de Kirundo, on a deux micros finances seulement.

Pour le cas spécifique de la mise en œuvre des projets concernés, les femmes ont un accès facile aux crédits dans les mêmes proportions que des hommes parfois les femmes sont beaucoup plus nombreuses à accéder au crédit, si on en croit ce qui est sorti des focus groups. Cela est dû au fait que les femmes se sont cautionnées entre elles. La plupart des femmes nous ont dit qu'avant l'implantation du projet, il était difficile d'avoir un billet de cinq mille Fbu dans leurs mains. Donc, un impact positif qu'il faudra voir comment étendre les acquis dans d'autres provinces et mettre en place des mécanismes de pérennisation. La décision de l'utilisation de ce crédit dépend de l'homme pour 20% des femmes rencontrées, 40% des femmes disent que la décision est consensuelle au niveau du ménage. La partie qui reste affirme avoir utilisé ce crédit sans demander l'avis de leurs maris. Nous allons faire une comparaison sur les crédits obtenus plus loin dans la partie de l'analyse de l'impact des réalisations des activités des projets.

c) Le Contrôle des ressources

Une autre cause de l'inégalité de genre est le manque de contrôle des femmes sur les ressources. Par exemple, les femmes peuvent avoir accès à la terre et la travailler mais ne pas avoir le contrôle de la récolte ou simplement la reconnaissance de la propriété foncière.

⁵ Enquête Nationale sur l'inclusion financière au Burundi

A la question de savoir ce que la femme puisse utiliser sans que le mari le sache, les différents groupes de focus ont répondu que c'est la nourriture cuite que la femme peut affecter comme elle veut. Les titulaires de droits quels que soient leurs sexes, ont évoqué le contrôle des biens de la famille revient à l'homme.



En effet, c'est l'homme qui est le chef du ménage, il prend les décisions capitales pour la famille. La femme quant à elle, a la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, elle réalise les travaux ménagers et prend soins des enfants et autres membres de la famille. La domination de la femme par l'homme a été intégrée par l'homme et par la femme. La société d'hier a trouvé tout à fait normal que l'homme domine la femme et la femme soit dominée par l'homme. Cette affirmation a été partagée par tous les groupes. Malgré que le Burundi s'est déjà approprié la majorité des instruments internationaux de promotion et de protection des droits des femmes, comme la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard de la Femme (CEDEF) et la Résolution 1325, en les ratifiant et en les intégrant dans la Constitution de 2005, certains textes de loi burundais comportent encore des clauses discriminatoires qu'il faudra modifier ou élaguer, et certains domaines, comme celui concernant les successions, les régimes matrimoniaux et les libéralités, ne sont pas encore régis par une loi écrite, alors que la loi coutumière qui impose les règles à suivre discrimine les femmes.

III.2.4. Autonomisation économique

Acquérir une autonomisation économique plus grande, c'est, pour les femmes et les hommes, disposer des moyens de participer au processus de croissance, d'y contribuer et d'en tirer profit d'une manière qui leur assure la reconnaissance de la valeur de leurs apports et le respect de leur dignité, ainsi que la possibilité de négocier une répartition plus équitable des bienfaits que procure la croissance. S'agissant des femmes, c'est accéder plus facilement aux ressources et outils économiques, notamment à l'emploi, aux services financiers, aux biens fonciers et autres moyens de production, à la formation et à l'information sur les marchés.

Pour de notre analyse, les différents groupes de focus ont dit que les activités des programmes ont essayé de favoriser le maximum des femmes d'avoir une autonomie dans

certaines domaines par exemple en matière d'accès aux facteurs de production comme l'accès facile au crédit qui leur a permis d'acheter les semences améliorées, dans le domaines d'accès à l'information. Des témoignages sur les cas des femmes qui ont eu une autonomisation ont été recueillis : « *avant que le projet ne soit implanté dans la commune de Busoni, je n'avais jamais touché un billet de cinq mille dans mes mains, actuellement il arrive des fois que j'arrive à avoir cinquante mille francs et j'utilise comme je veux* », a déclaré **N. E.** malgré cela, d'autres femmes ont avoué qu'elles se heurtent un problème de ne pas utiliser convenablement les bénéfices issus des activités réalisées suite au comportement de leurs maris. C'est toujours un problème de dominance des hommes qui est observée dans la plupart des familles.

III.2.5. Besoins prioritaires et forces de la femme

III.2.5.1 Besoins

L'analyse du genre distingue deux types de besoins à savoir :

- ❖ Besoins pratiques ;
- ❖ Besoins (intérêts) stratégiques

L'analyse Genre permet de connaître les besoins et intérêts des femmes, partant du principe que les femmes en tant que groupe ont des besoins et intérêts particuliers, différents de ceux des hommes. L'identification de ces besoins et intérêts permet de prévoir des interventions qui pourront améliorer les conditions de vie des femmes, mais aussi leur situation sociale, et qui contribueront donc à réduire les inégalités entre hommes et femmes.

Les besoins pratiques : Ce sont des besoins physiques, matériels et sont facilement identifiables. La réponse à ces besoins peut être programmée dans le court terme et sert à améliorer la condition de la femme et de l'homme, elle ne change pas les rôles traditionnels des hommes et des femmes.

Les intérêts stratégiques : Ce sont des besoins immatériels, difficilement identifiables et leur satisfaction est à programmer dans le moyen et long terme. La réponse aux intérêts

stratégiques essaie d'améliorer la position ou la place de la femme dans la société et de transformer les rapports homme-femme.

En faisant l'illustration entre la distinction de ces deux types de besoins, nous avons voulu savoir quels besoins prioritaires que chaque groupe souhaite leur satisfaction. Les groupes de focus composés par les femmes ont préféré les besoins qui pourront améliorer leurs conditions de vie et qui pourront changer leur statut. Ainsi donc, les besoins prioritaires identifiés par les participants sont repris dans le tableau suivant :

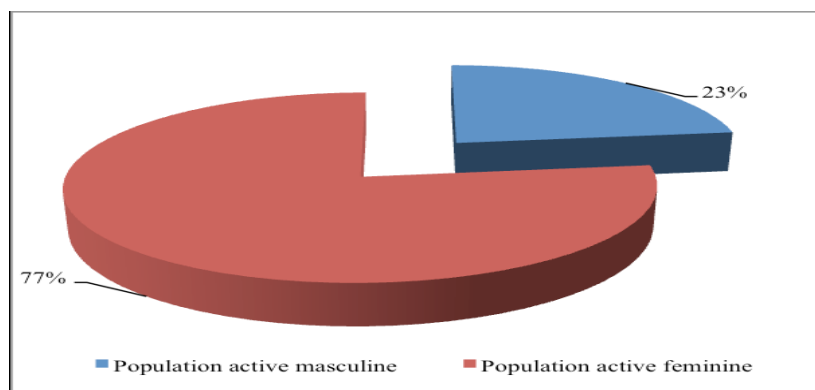
Tableau n°3 : Besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes

Besoins pratiques des femmes	Intérêts stratégiques des femmes
Introduire les fours améliorés pour alléger le travail des femmes	Valoriser le travail de la femme
Aider les femmes pour augmenter leurs capitaux au niveau du VICOBA	Renforcement des capacités en matière de la commercialisation
Formation sur les nouvelles technologies agricoles ainsi que les semences améliorées	Former particulièrement les hommes et les femmes sur la promotion des droits de la femme et sur le Genre
	Plaider pour la mise en place des lois favorisant la femme de succéder à la terre et autres biens familiaux

Concernant les besoins de l'homme, ils ont été orientés vers la satisfaction de leurs conditions de vie. Nous illustrons à titre d'exemple, l'accès facile au crédit, la formation sur les mécanismes du commerce formel.

III.2.5.2. Forces dont disposent les femmes dans la réalisation des activités

Au Burundi, la femme fournit l'essentiel de la force de production dans le secteur de l'agriculture. La population féminine dans toutes les provinces, excepté la Mairie de Bujumbura, est majoritairement rurale à raison de plus 91% et parmi cette population plus 97,4% (FAO, 2012) sont des femmes en âge d'activité exercent dans ce secteur qui reste l'activité dominante de l'économie burundaise.

Figure 2: Population active dans le secteur agricole

Source : UNICEF, analyse de la situation de la femme et de l'Enfant au Burundi, 2009.

Au regard de cette figure, la femme burundaise a une part très importante dans le développement socioéconomique du pays. D'une manière générale, la population burundaise est jeune : 45 % de la population ont moins de 15 ans, 56% ont moins de 20 ans, 65 % ont moins de 25 ans, ce qui constitue un défis et un potentiel pour son développement⁶. Ce profil démographique des femmes illustre à la fois leur importance numérique, ainsi que l'ampleur de leurs responsabilités notamment en milieu rural. Il traduit bien le potentiel économique que constituent les femmes dans la gestion de la vie quotidienne et dans le développement de leurs communautés.

Concernant notre analyse, les femmes représentent plus 70% de la main-d'œuvre agricole pour le projet de la résilience climatique. Pour le projet de renforcement économique, les femmes sont plus nombreuses par rapport aux hommes. Ce déséquilibre est dû pour le premier cas, leurs activités sont essentiellement orientées vers le secteur agricole, et pour cela par la configuration de la population burundaise, ce sont ces dernières qui sont en premier lieu responsables des activités de ce secteur. Pour le deuxième cas, leur groupe cible est normalement scindé en deux catégorie : les femmes et les jeunes. C'est qui est normale qu'elles soient nombreuses dans ce projet.

De plus, dans la zone de concentration du NCA, le rôle de la femme dans la vie quotidienne des ménages est important. C'est elle qui fait vivre la famille dans la mesure où les grandes activités qui y sont réalisées et qui font vivre la communauté sont exécutées par les femmes. Les interventions du NCA à travers ses partenaires sont en grande majorité mise

⁶ Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2008

en œuvre par la femme. Les femmes sont estimées à 51,64% de toute la population de Kirundo⁷.

En conclusion, tous ces indicateurs montrent le rôle potentiel des femmes dans la contribution à la croissance économique tant à l'échelle familiale qu'à l'échelle nationale. Au niveau mondial, d'après l'ancien président des USA Bill Clinton en 2009 : « *Les femmes assument 66% du travail effectué dans le monde et produisent 50% de la nourriture mais ne perçoivent que 10% des revenus et possèdent seulement 1% des biens fonciers. Qu'il s'agisse d'améliorer l'éducation dans le monde en développement, de lutter contre le changement climatique à l'échelle de la planète ou de quasiment n'importe quel autre problème, renforcer leur pouvoir d'action constitue un élément essentiel de l'équation* ».

III.3. Effets hostiles que les projets sont susceptibles de causer sur des hommes et des femmes

Presque la majorité de ceux qui ont participé au focus groupe ont confirmé que les projets apportent des effets positifs dans la communauté peu importe le rôle joué par la femme par rapport à l'homme. Il y a dix personnes (8,3%) ont plutôt dit que lorsqu'une femme se développe (avoir beaucoup d'argent ou être une autorité), elle a tendance à dominer le mari. D'autres ont dit cela est lié à façon dont elle a été éduquée, normalement la culture burundaise et même la législation prévoit que l'homme assure la responsabilité de la famille. Malgré cette petite divergence à ce point, les participants ont émis leur souhait que l'implication des femmes et hommes dans la mise en œuvre des activités du Programme contribuera à l'atteinte des résultats escomptés. Par des discussions en groupe, nous avons pu recueillir de la part des femmes qu'elles ont une charge supplémentaires au niveau familiale.

⁷ RGPH, 2008

IV. EVALUATION DE L'IMPACT DES ACTIVITES DES PROJETS DE L'ODEDIM ET L'EMUSO

L'évaluation de l'impact des activités de développement s'intéresse aux effets positifs et négatifs, prévus et non prévus. Cet aspect englobe en quelque sorte le critère d'efficacité qui couvre évidemment les effets positifs attendus, en mesurant l'atteinte des objectifs de l'intervention. Dans la perspective de genre, on s'intéresse spécialement aux effets de l'intervention sur les rapports entre les femmes et les hommes. En d'autres termes, une évaluation qui intègre l'aspect genre doit vérifier si l'intervention n'a pas provoqué des effets négatifs sur la position de la femme ; ceci de manière absolue (en détériorant la position de la femme) aussi bien que de manière relative (en améliorant la position de l'homme sans améliorer celle de la femme, ce qui augmente l'inégalité entre les deux). L'impact des interventions de développement concerne bien évidemment le concept central "*d'empowerment*".

IV. 1.Réalisations de l'ODEDIM

La problématique de la sécurité alimentaire au Burundi est exprimée par les situations suivantes⁸ : forte dépendance de l'agriculture vivrière : 94,3% ; proportions importantes des non actifs : 41,7% ; ménages dépendants de l'aide : 7,7% ; taux de chômage en milieu rural : 14% ; ménages sans terre : 16,55% ; très faible accès aux facteurs clés de production suite à la situation d'extrême pauvreté ; faible accessibilité aux semences de toute catégorie (15-20%) ; accès insuffisant aux engrais alors que le prix des fertilisants minéraux augmentent : au moins 59% n'ont pas de bétails ; la quasi inaccessibilité au crédit et une forte densité de la population : 340 habitants au kilomètre carré sans oublier le changement climatique qui perturbe le calendrier agricole. Selon l'enquête du FSMS réalisée en Août 2017, 5,5% de population de la province Kirundi sont dans une insécurité alimentaire sévère, tandis que 23,4% sont dans une insécurité alimentaire modérée.

 Face à cette situation, la mise en œuvre du Projet d'Appui au Renforcement de la Résilience Climatique pour la Sécurité Alimentaire des Ménages de la province de KIRUNDO dans les

⁸ République du Burundi, MINAGRIE, FAO, PAM et UNICEF, Evaluation des récoltes, des approvisionnements alimentaires et de la situation nutritionnelle, saison 2010 B.

communes de Busoni, Bwambarangwe et Vumbi a apporté des effets positifs sur la vie des ménages bénéficiaires. D'après les propos recueillis lors des entretiens menés avec quelques personnes, actuellement la population de la zone cible du projet ne pratique pas le phénomène de la vente de la récolte sur pied phénomène communément appelée « umugwazo ». Sur trente personnes interrogées, 28 participants ont affirmé cela, soit 93,3%. Les terres cultivables ont retrouvé leurs fertilités suite aux pratiques agricoles adaptées apprises lors des séances d'apprentissages à travers les FFS organisés au niveau des collines considérées comme pilotes du projet de résilience climatiques.

Ainsi donc, **1080 compostières** de production de la fumure organique ont été aménagées et **6480 tonnes de fumures organiques** ont été produites permettant aux ménages d'épargner **64 800 000 Fbu au niveau des ménages**. Ce résultat a un impact positif sur la population et également, une même répercussion positive à l'égard de la femme et de l'homme.

La mise en place des groupements d'épargne et crédits (VICOBA) a permis aux membres de ces groupements d'avoir accès facile aux crédits et au renforcement de la cohésion sociale. Avec ce système d'épargne et crédit, **40 groupements** fonctionnels sont reconnus au niveau communal et ont des textes de règlements d'ordre intérieur qui guident leurs groupements dans leur fonctionnement.

Photo5 : les membres d'un groupement VICOBA sont en train d'épargner⁹



⁹ Photo tirée du rapport annuel des activités de 2017 de l'ODEDIME.

Comme on l'avait vu plus haut, les femmes se heurtent à un problème d'accès au crédit, le système VICOBA a réussi d'alléger cette situation dans la zone où il est développé. D'après les témoignages recueillis sur place, actuellement les femmes membres de VICOBA n'ont aucun problème en rapport avec l'accès le crédit.

Au cours de l'année 2017, **154 femmes membres** de groupement ont pu bénéficier du crédit dans la seule commune de BWAMBARANGWE soit 58%, tandis que les **hommes étaient 113** seulement avec un montant global de **13.692.000 Fbu** accordé. Les groupements qui ont été formés sous l'effet tâche d'huile ont permis à 59% des femmes d'accéder au crédit, soit 144 femmes durant la même période contre 100 hommes pour une somme totale de **8.916.000Fbu** octroyé.

Tableau 4 : Analyse globale de la comparaison de l'obtention de crédit entre les femmes et les hommes dans la commune de BWAMBARANGWE

Sexe	Nombre	%	Crédits obtenu	%
Masculin	244	45	9.687.000 Fbu	43
Féminin	298	55	12.921.000 Fbu	57

Au regard de ces chiffres, le projet a apporté quelques acquis chez les femmes en résolvant partiellement la problématique d'accès au crédit. Des efforts restent à fournir car, si on calcule la moyenne annuelle du montant accordé est très petite et inférieure à 100.000 Fbu par femme. Cela est dû au fait que la part à épargner est très petite suite aux conditions de vies précaires des différents ménages de la zone concernée par les interventions du NCA. Le crédit à octroyer est donc fonction de l'épargne. Pour le cas d'espèce, nous observons qu'en moyenne une femme a obtenu un crédit de 43 360 Fbu. Cette somme est très petite par rapport si on estime les besoins annuels d'un ménage modeste. Nous constatons également le défis d'accès au crédit reste une problématique en général et en particulier pour les femmes. Des mécanismes permettant la mobilisation des fonds pour le système VICOBA devront être envisagés pour que la population ait des facilités pour accès au crédit.

Le changement climatique n'épargne aucun pays quant à ses impacts négatifs, mais ce sont surtout les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés comme

le Burundi qui sont les plus touchés du fait qu'ils manquent de moyens d'atténuer ou /et de s'adapter à ces changements.

Pour cela, des actions visant l'atténuation et l'adaptation à ces changements ont été menées dans le cadre du projet à titre d'illustration, il y a eu l'installation des pépinières pour la production de **180000** plants agro forestiers pour la protection des infrastructures et pour les plans de gestion durables des terres à raison d'une pépinière de 10 000 plants par colline.

Photo 6 : Pépinière sur le site Mbizi de la colline KIBAZI



Au niveau de la protection des infrastructures, il y a aménagement des haies antiérosives sur une distance 450 km au niveau de la zone d'intervention de l'ODEDIM, c'est-à-dire à raison de 150km par commune. La gestion et le suivi de ces infrastructures reviennent à l'homme et la femme mais, comme il s'agit de la terre en particulier, l'homme a plus d'autorité pour le contrôle et pour tous les autres aspects y relatifs.

IV.2. Réalisations de l'EMUSO

EMUSO assure le renforcement des capacités en entrepreneuriat, fait le plaidoyer pour un environnement favorable à l'entrepreneuriat. Il organise aussi les séances de sensibilisation des maris des titulaires de droit sur par promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Au regard des acquis, nous remarquons qu'il y a des résultats palpables surtout en matière de l'accès au crédit pour les femmes, ainsi d'après le rapport des réalisations 98 % des

bénéficiaires ont eu des crédits. Ainsi, pour toute sa zone d'intervention une somme de **78.248.300 Fbu** a été débloquée comme crédit aux bénéficiaires répartis comme suit :

- ✓ 296 femmes de plus de 30 ans et 56 hommes de même catégorie soit 84% des femmes et 16% des hommes
- ✓ 290 femmes de moins de 30 ans et 203 hommes de cette catégorie qui constitue la catégorie des jeunes femmes et hommes soit un taux de 58.82% de femmes et 41.18% des hommes.

Beaucoup de femmes bénéficiaires du Projet ont développé des micros entreprises, EMUSO a encadré et fait fonctionner 918 micros entreprises sur 1000 qui étaient attendus, soit 91.8% des micros entreprises sont fonctionnelles. Sur les 918 entreprises, 661 entreprises soit un taux 72% de ces dernières sont gérées par les femmes et nous ont confirmé qu'au moins 60% ont toutes les prérogatives de contrôler et d'utiliser comme elles entendent le profit qui en découle, l'autre partie la décision est de commun accord en l'homme et la femme. Les 257 qui restent sont dirigées par les hommes. D'autres activités qui ont été réalisées dans le cadre du partenariat avec NCA se rapportaient essentiellement au renforcement des capacités de groupe cibles, nous constatons que dans la production des rapports, les données désagrégées par sexe ne sont pas mise en exergue.

V. COMPLEXITE DES RELATIONS ENTRE LES SEXES DANS LE CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE

V.1. Evolution des rapports de Genre

Afin de pouvoir saisir les évolutions des rapports de genre, les analyses à ce sujet doivent se faire avant, pendant et après une intervention de développement. Pour assurer une véritable intégration de l'aspect genre, il est indispensable de le prendre en compte dès le stade de la conception et de la planification d'actions de développement. La première étape consiste à acquérir une connaissance fine des rapports de genre dans la société concernée. Une telle connaissance du milieu est cruciale pour élaborer une intervention de développement qui soit réellement en phase avec la situation des bénéficiaires potentiels. La seconde étape consiste à adopter dans l'intervention de développement, une démarche qui réduit les inégalités de genre ou, au moins, contribue à les faire décroître. Cette démarche a été suivie au niveau de la mise en œuvre des projets que NCA apporte son appui financier en utilisant la méthode du REFLECT. Même si les femmes sont présentes dans les secteurs d'activités, le travail productif qu'elles fournissent n'est pas valorisé comme tel et donc, n'est pas rémunéré. Cette situation vient renforcer les relations de domination/ dépendance qui caractérisent les rapports hommes/femmes au sein de la famille et contribuent largement à la féminisation de pauvreté. Les facteurs socio culturels ont une influence sur les conditions de vie et la situation sociale des femmes. Ils pèsent lourdement sur leur statut dans la famille et dans la société, restreignent leurs chances d'information et limitent leurs capacités à prendre des décisions et à participer pleinement à la vie de la communauté avec les mêmes chances que les hommes.

V.2. Opportunités pouvant influencer l'égalité de Genre

Comme opportunité pour lutte contre l'inégalité de genre, c'est que la situation actuelle de l'équité et l'égalité de genre s'inscrit dans un contexte social où d'importantes mutations s'infiltrèrent petit à petit dans le tissu complexe de valeurs traditionnelles encore vivaces. Une plus grande reconnaissance du rôle des femmes et de leur potentiel pour le développement, la régression des images négatives sur les femmes et le recul de certains stéréotypes sexistes sont autant favorables à un rééquilibrage social. Pour le cas de la zone de concentration, nous pouvons citer comme opportunité en général, la volonté du

Gouvernement qui a mis en place une Politique Nationale Genre et son Plan d'Action de sa mise en œuvre 2017-2021. Cette politique constitue un outil important de soutien à l'intégration effective du genre dans les interventions de développement de tous les secteurs. Les sensibilisations en matière de l'égalité du Genre ont apporté des fruits positifs malgré qu'il y ait ici et là, des cas des violations des droits humains liées au Genre qui sont signalés. De plus, l'administration locale s'est déjà s'appropriée la question en rapport avec la promotion de l'égalité de Genre, de manière qu'actuellement, on observe peu de mariage illégal. Enfin, l'existence des partenaires techniques et financiers intervenant sur la promotion de l'égalité du genre et une meilleure prise de conscience de nombreux acteurs de développement en vue de la prise en compte du genre dans leurs activités quotidiennes et professionnelles y compris le NCA.

VI. IDENTIFICATION DES DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES PROJETS DE NCA

L'égalité de genre ne signifie pas qu'hommes et femmes doivent être traités de manière identique. Le traitement peut être égal ou différent mais il doit être considéré comme équivalent en termes de droits, d'avantage, d'obligations et d'opportunités. On considère que la recherche de l'égalité de genre passe par la réalisation de deux objectifs complémentaires à savoir l'intégration transversale de l'égalité de genre dans les projets de développement et l'autonomisation des femmes. Ainsi, le NCA devrait accompagner les femmes de sa zone d'intervention en intégrant l'approche genre dans ses projets exécutés par ses partenaires afin que les femmes, au même titre que les hommes, puissent influencer et participer aux processus de développement surtout, qu'elles puissent en bénéficier.

Ces domaines d'action pourront se situer à plusieurs niveaux :

- **En appui direct en matériel et financier aux femmes de la zone d'intervention**, afin d'améliorer la qualité de leur production et renforcer leur pouvoir de négociation avec les hommes de leur communauté, au sein de leur famille et dans leur environnement économique ;
- **En appui technique, matériel et financier aux associations déjà formées sous l'effet de tâche d'huile**, afin de renforcer leurs capacités organisationnelles et techniques pour qu'elles puissent offrir à leurs membres des services pérennes (commercialisation groupée, vente d'intrants, etc....) et que ces services soient accessibles aux hommes et aux femmes de façon équitable ;
- **Formation des équipes techniques du NCA** et ses partenaires sur les thématiques relatifs au genre afin de partager la problématique du Genre dans toute sa complexité. L'objectif étant de construire collectivement une compréhension globale sur les relations de genre afin que les équipes puissent intégrer dans leur travail quotidien l'équité et l'égalité de genre,
- **Mettre en place une base de données Genre au niveau du NCA et ses partenaires**, afin de recueillir les données désagrégées par sexe dans tous ses domaines d'intervention

- **Création d'un cadre d'échange féminin**, qui est un espace de rencontre et de travail qui permettront aux femmes d'échanger, de partager des expériences et des savoirs, de renforcer leur prise de parole, les visites d'échange entre les groupes des femmes de la sous-région ou même ailleurs.
- **Former les partenaires sur l'intégration de la dimension genre** dans toutes les planifications y compris la budgétisation,
- **Mettre en place au niveau des partenaires du NCA**, une unité chargée du volet de l'intégration du Genre au niveau de leurs activités.

VII. LACUNES IDENTIFIEES DANS PLANIFICATION SENSIBLE AU GENRE

La planification sensible au genre est le processus systématique qui consiste à **établir un besoin spécifique à la femme et à l'homme** puis à déterminer **le meilleur moyen** possible de satisfaire ce besoin, ceci dans un cadre stratégique vous permettant d'identifier les priorités et de déterminer quels sont vos principes opérationnels. La prise en compte du genre dans la planification du projet se base sur les informations collectées lors de la phase de diagnostic, et sur les problèmes, les besoins, les priorités et les solutions identifiés par les bénéficiaires du projet, en veillant à tenir compte systématiquement des contraintes et des attentes spécifiques des hommes et des femmes.

Pour le partenaire ODEDIM, la responsable du Projet nous a confirmé que l'identification et la planification des activités au niveau de la mise en œuvre du projet de la résilience climatique ont été faites pendant l'organisation des cercles REFLECT, qui regroupent les bénéficiaires directs et indirects issus des ménages (une femme et son mari) même si le document du projet ne le prévoit pas. Mais dans le cadre logique, plusieurs résultats n'ont pas d'indicateurs désagrégés par sexe. Aussi pour la formulation des activités, on ne montre pas clairement les bénéficiaires directs désagrégés par sexe.

Pour le Projet renforcement économique « **Initiative pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Rural** » exécuté à travers deux volet à savoir volet femme et celui des jeunes, nous avons constaté que les bénéficiaires sont constitué à majorité par les femmes pour le premier volet et une petite différence en faveur des femmes au niveau du volet jeune. L'identification des activités provient des bénéficiaires mais, leur planification n'est pas concertée. Il en est de même pour les activités, pas de groupes ciblés désagrégés par sexe. Leur cadre logique tient compte de l'intégration du genre au niveau des indicateurs des résultats.

En étant proactif dans la planification, tout en restant réaliste, non seulement c'est une exigence de résultat que l'on se fixe en termes de participation équitable, mais aussi une obligation de révision du contenu du projet afin d'atteindre aux résultats fiables tenant compte de l'intégration Genre.

VIII. CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATION

VIII.1. Conclusion

L'intégration du Genre dans les programmes du NCA par les partenaires a été faite d'une manière plus ou moins satisfaisante mais avec quelques lacunes surtout au niveau de la programmation des activités. Nous avons également constaté que la participation de l'homme et de la femme dans la mise en œuvre des projets a affiché des inégalités car, les femmes étaient plus nombreuses par rapport aux hommes pour les activités agricoles.

Au niveau de la prise de décision, nous avons remarqué les hommes ont tendances à dominer les femmes au regard de leur présence dans les structures décisionnelles de leurs organisations. Les femmes ont les prérogatives de prendre des décisions dans les structures où elles sont beaucoup plus nombreuses.

Quant à la répartition et contrôlent des bénéfices qui en découlent les hommes étaient beaucoup plus présents. Les femmes en général et en particulier celles de la province de KIRUNDO étant plus, de l'usufruitière de la propriété foncière par rapport à l'homme. Cela est dû, à la culture burundaise qui considère que la transmission de la terre est de père au fils. Il faut regarder en face et dépasser les normes culturelles et sociales qui entravent l'épanouissement des femmes et des filles.

Concernant l'accès au crédit, les femmes comme les hommes du milieu rural éprouvent des difficultés à l'obtention de crédit. Mais les femmes sont beaucoup plus défavorisées en la matière. Nous avons trouvé que le taux d'obtention de crédit pour les femmes et les hommes de la zone d'intervention est presque le même, mais les hommes ont plus de faciliter pour en avoir, car ils possèdent plus de l'hypothèque que les femmes, en l'occurrence la propriété foncière.

Selon le rapport de l'indice de l'égalité du Genre en Afrique (2015), l'élimination des inégalités liées au genre et l'autonomisation des femmes pourraient augmenter le potentiel de production d'un milliard d'africains et stimuleraient considérablement les potentialités de développement du continent.

En définitif, la prise en compte de l'égalité de genre est essentielle dans toute intervention de développement car :

- ✓ Elle est directement liée au développement durable ;
- ✓ Elle est un élément essentiel à la réalisation des droits humains de tous ;
- ✓ Elle permet aux femmes et aux hommes de jouir des mêmes opportunités, droits et obligations dans toutes les sphères de leur vie quotidienne ;
- ✓ Elle permet aux femmes et aux hommes d'avoir un accès égal à l'éducation, d'acquérir une indépendance financière, de partager les responsabilités familiales ;
- ✓ Elle permet aux femmes et aux hommes d'être à mesure de prendre des décisions qui auront un impact positif sur leur vie familiale.

VIII.2. Recommandations

Dans le but d'atténuer les défis remarqués dans cette analyse du genre au niveau des programmes NCA exécutés par les partenaires nous recommandons de mettre en œuvres nos propositions de solutions pour rendre effective la prise en compte du genre dans ses programmes et sont reprises dans le tableau suivant:

Dimension Genre	Défis observés	Recommandations
Participation qualitative	<ul style="list-style-type: none"> - Les voix des femmes ne sont pas considérées dans les structures décisionnelles - Manque d'estime de soi et du leadership pour les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les hommes et les femmes sur les droits humains y compris la prise de décision de la femme dans les instances directionnelles leurs associations. -Mener des séances de sensibilisation à l'endroit des femmes sur le thème « nous pouvons »
Participation quantitative	Les hommes ne participent pas dans les activités agricoles liées à la mise en	- Augmenter les séances de sensibilisation en passant les canaux déjà disponibles (Cercle REFLECT), pour

	œuvre des activités des Programmes	amener les hommes à adopter un comportement d'appui en faveur de leurs femmes - Plaider pour la mise en place de la loi régissant les groupements coopératifs tenant compte du genre.
Division du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Surcharge de la femme par des travaux domestiques - Négligence des travaux champêtres concernant les cultures vivrières par les Hommes : Préparation des champs, semis, sarclages, récoltes et conservation de la production - La culture burundaise favorise l'éducation séparée entre les filles et les garçons 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la mise en place des foyers améliorés pour alléger le travail des femmes - Organiser des dialogues à l'intention des titulaires de droits autour des thèmes relatifs Genre et aux droits humains pour le fonctionnement du ménage ; - Contribuer à mener des actions de sensibilisation de la communauté à la base pour un changement de comportement en vue d'une éducation identique pour les garçons et les filles.
Accès et contrôle des ressources	- Accès limité aux crédits pour les femmes et les hommes.	- Mettre en place des mécanismes permettant d'améliorer l'accès facile au crédit à travers le système VICOBA

	<ul style="list-style-type: none"> -Pas d'accès au contrôle de la terre pour la femme - Mauvaise gestion des biens de la famille par les hommes - Manque des fonds de garanties pour faciliter l'accès au crédit pour les producteurs agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des actions de plaidoyer pour la mise en place d'une législation foncière équitable pour les hommes et les femmes (par exemple plaidoyer pour la mise en place d'une loi portant sur les successions et la révision du Code des Personnes et de la Famille) permettant à la femme d'avoir le droit de contrôle sur la terre et autres biens familiaux; - Renforcer les capacités des couples titulaires de droits sur l'éducation financière - Contribuer à la mise en place d'un fonds de garantie pour faciliter l'accès au crédit pour les agriculteurs
Autonomisation	<ul style="list-style-type: none"> -Dépendance économique des femmes sur leurs maris -Manque de garantie pour l'accès aux crédits pour les femmes - manque de connaissance sur la situation du marché pour les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibilisation des couples pour qu'il y ait un accès équitable aux ressources familiales -Mettre en place un mécanisme d'information sur la situation du marché des produits locaux disponibles

<p>Renforcement des capacités des partenaires et les titulaires de droits</p>	<p>-Faible connaissances du staff des organisations partenaires en matière du Genre et développement et le contenu des différents instruments nationaux et internationaux relatifs à la promotion du genre</p> <p>- Faible connaissance du staff des organisations partenaires sur la planification sensible au Genre</p> <p>- Faible de connaissance pour les titulaires de droits formés sous l'effet de tâche d'huile sur promotion du genre et la gestion organisationnelle de leurs groupements</p>	<p>- Organiser des sessions de formation sur le Genre et développement, sur les instruments internationaux et nationaux relatifs à la promotion du genre à l'endroit du staff des organisations partenaires ;</p> <p>- Former les partenaires sur l'intégration de genre au cours de la planification</p> <p>- Former les membres des groupements (coopératives) sur la gestion organisationnelle des groupements, financière et les thématiques relatives au Genre</p>
---	--	---

Bibliographie

1. **BRB**, Rapport sur l'inclusion financière, 2012
2. **EMUSO**, Document du projet renforcement économique et Rapport des activités annuelles, Décembre 2017
3. **FOPABU**, Etude sur l'analyse du niveau de l'intégration du Genre dans le Programme National de Subvention des Engrais Chimique au Burundi, Avril 2017
4. **MDPHASG**, Plan d'action de sa mise en œuvre 2017-2021, Septembre 2017
5. **MDPHASG**, Politique Nationale Genre du Burundi 2012-2025, Juillet 2012 ;
6. **NCA**, Gender Justice Policy, 2017
7. **ODEDIM**, Document du Projet de la résilience climatique et Rapport des activités annuelles, Décembre 2017

ANNEXES

Annexe 1 : Cadre des résultats et indicateurs du Projet de la résilience climatique

Effets 1	Indicateurs
1. Les normes minimales pour atténuer le risque des interventions structurelles sont appliquées dans les communautés (Global 1)	1.1 Nombre d'interventions structurelles qui remplissent les standards minimum dans les communautés cibles.
	1.2 % des membres des communautés (des femmes et des hommes) qui connaissent les principaux risques identifiés dans les évaluations communautaires
Produits	
1.1. Les communautés (Les hommes et les femmes) ont mené des évaluations participatives des risques liés aux changements climatiques	1.1.1 Nombre de communautés (femmes et des hommes) ayant effectué ou mis à jour les évaluations participatives des risques liés aux changements climatiques
	1.1.2 Nombre de communauté (femmes et hommes qui ont participé à l'élaboration) élaborés des plans de contingence.
1.2 Les communautés (hommes et les femmes) ont pris des mesures concrètes pour protéger les infrastructures essentielles (routes d'accès, bassins versants, maisons, terrasses, sources d'eau, systèmes d'irrigation, etc.)	1.2.1 Nombre de communautés (femmes et d'hommes) impliqués dans la protection des infrastructures essentielles. Cet indicateur sera mesuré à partir des participants aux programmes de NCA et ses partenaires.

Effet 2	Indicateurs
<p>2. Les structures organisées de la société civile démontrent des actions sur la résilience climatique (Global 4)</p>	<p>2.1. Nombre de communautés (femmes et d'hommes qui composent les communautés) cibles où les groupes de travail communautaires ont pris des mesures concrètes pour se préparer aux événements climatiques (indicateur global)</p>
	<p>2.2 % d'hommes et de femmes qui mentionnent les "Groupes de Résilience Climatique" comme leur principale structure d'appui dans leur résilience climatique.</p>
	<p>2.3 Perception des femmes et jeunes filles (% des femmes et jeunes filles qui ont des perceptions positives) par rapport à leur participation dans les Groupes de Résilience Climatique communautaires</p>
<p>Produits</p>	
<p>2.1 Les Groupes de résilience climatique communautaires (paritaires hommes/femmes) sont opérationnels *</p>	<p>2.1.1 Nombre de communautés cibles avec des Groupes de résilience climatique opérationnels</p>
	<p>2.1.2 Nombre de communautés cibles dont les membres des Groupes de résilience climatique communautaire sont équilibrés en sexe (minimum 50:50 comme ratio)</p>
<p>2.2 Des sessions de dialogues nationales et/ou provinciales autour de la Résilience climatique sont organisées à l'endroit des femmes et des hommes</p>	<p>2.2.1 Nombre de sessions de dialogue organisées et nombre de femmes et hommes qui ont participé aux sessions de dialogue</p>
	<p>2.2.2 Nombre de recommandations issues des sessions de dialogues formulées et mises en œuvre</p>

Effet 3	Indicateurs
3. Les plans de gestion durable des terres sont mis en œuvres (Résultat global 3)	3.1 Nombre de communautés ménages où les nouveaux plans de gestion de terres sont appliqués. 3.2 % des ménages qui ont changé les pratiques de gestion sur leurs terres agricoles pour être en harmonie avec les plans de gestion durable des terres.
Produits	
3.1. Les plans de gestion des terres sont élaborés par les femmes et les hommes dans les communautés.	3.1.1 Nombre de communautés qui ont élaboré femmes et d'homme qui ont participé à l'élaboration des plans collectifs de gestion durables de terres 3.1.2 Nombre de ménages femmes et d'hommes qui ont élaboré des plans individuels de gestion durables de terres
3.2 Les détenteurs de pouvoir (gouvernement) ont été interpellés par les leaders/chefs religieux et la société civile sur l'amélioration des politiques et des règles de gestion des eaux et des terres.	3.2.1 Nombre de séances de plaidoyer organisées avec les Détenteurs de Pouvoir 3.2.2. Nombre d'homme et de femme détenteurs de droits ayant participé dans les séances de plaidoyer
Effet 4	Indicateurs
4. La production alimentaire est adaptée aux changements climatiques (sécurité alimentaire) (Résultat Global 2)	4.1 % de titulaires de droit (hommes et femmes) qui appliquent les techniques agricoles adaptées aux changements climatiques* *Les exemples de ces techniques peuvent être trouvés dans la description narrative.
	4.2 % des hommes et des femmes titulaires de droits dont la production alimentaire a augmenté sur les cultures ciblées par rapport à l'année précédente
Produit	Indicateurs
4.1. Les agriculteurs reçoivent des informations liées au climat de l'Institut National de Météo (IGEBU)	4.1.1 Nombre de communautés femmes et hommes qui ont reçu des informations sur le climat de la part de l'IGEBU dans les 3 derniers mois Cet indicateur sera mesuré dans la population

4.2. Les agriculteurs (femmes et hommes) ont des connaissances sur les techniques agricoles adaptées aux changements climatiques (à travers la formation, les informations par les groupes de travail/réflexion, technologies mobiles et radios)	4.2.1 Nombre d'agriculteurs (hommes et femmes) qui ont reçu une formation sur la réduction de la vulnérabilité de l'agriculture aux changements et variabilité climatiques
	4.2.2. Nombre d'hommes et femmes qui ont pratiqué les techniques agricoles adaptées aux changements climatiques.
	4.2.3 % des agriculteurs (femmes et hommes) qui pratiquent l'irrigation
4.3 Les agriculteurs (femmes et hommes) ont accès aux intrants agricoles (semences, fertilisants) nécessaires pour leur production	4.3.1. Nombre d'agriculteurs (hommes et femmes) qui ont obtenu les intrants agricoles correspondant à leurs besoins
Effet 5	Indicateurs
5. Le programme de Résilience Climatique adopte une approche sensible aux conflits (contextuels)	4.1 Perception des hommes, des femmes, jeunes et batwa sur l'impact du programme (Résilience climatique) par rapport aux conflits dans la zone d'intervention (Nombre d'homme et de femme qui ont adopté une approche sensible aux conflits dans la zone d'intervention.
Produits	Indicateurs
5.1 Le programme fait le suivi des conflits dans les zones d'intervention du programme	5.1.1 Nombre de partenaires hommes et femmes qui maintiennent un registre de suivi des conflits et font une mise à jour régulier (désagregés par type-revenu, politique, terre, etc) dans les zones d'intervention du programme
5.2. Les leaders des groupes/associations encadrés dans le programme gèrent efficacement les cas de conflits.	5.2.1 Nombre de cas de conflits liés aux activités du programme qui sont efficacement résolus ou prévenus par les leaders des groupes. 5.2.2. Nombre d'homme et de femme leaders des groupes

NB : Le cadre logique de l'EMUSO n'a pas tellement changé

Annexe 2 : ANALYSE DU GENRE-TERMES DE REFERENCE

I. CONTEXTE

NCA s'engage à faire en sorte que ses programmes soient sensibles au genre. Pour mieux soutenir les programmes de pays à cet égard, une trousse d'analyse comparative entre les sexes a été développée par le siège social de NCA en septembre 2017. La NCA Burundi pilotera la boîte à outils en menant une analyse comparative entre les sexes de deux projets partenaires à savoir Résilience Climatique et renforcement Economique avant la fin de 2017. L'étude sera menée dans la Province de Kirundo dans les communes de Bwambarangwe et Busoni sur deux projets exécutés par les partenaires EMUSO et ODEDIM.

Le but de l'étude d'analyse comparative entre les sexes est d'obtenir une meilleure compréhension du niveau d'égalité des sexes: l'accès, le contrôle et les avantages des ressources, de la participation et de la voix des hommes et des femmes dans les communautés cibles où les partenaires de la NCA opèrent. L'analyse et les découvertes qui en découlent seront partagées avec un groupe d'experts (anthropologue, genre et développement communautaire) pour élaborer des recommandations sur la manière dont les projets pertinents devraient mieux intégrer les considérations de genre.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

1. Evaluer la différence de participation des femmes (les filles) et des hommes (les garçons) lors de la mise en œuvre des programmes
2. Evaluer l'impact que les activités de développement dans les programmes de résilience climatique et renforcement économique exécutés à Kirundo.
3. Évaluer comment la division du travail entre les hommes et les femmes et les modes de prise de décision affectent le programme / projet et la façon dont le programme/projet affecte la division du travail et la prise de décision par genre.
4. Évaluez qui a accès et contrôle sur les ressources, les atouts et les avantages, y compris les avantages du programme / projet.
5. Comprendre la complexité des relations entre les sexes dans le contexte des relations socio-économiques, et comment cela limite ou offre des opportunités pour lutter contre l'inégalité de genre.
6. Comprendre les besoins, les priorités et les forces de la femme / des filles et des hommes / garçons.
7. Se rassurer si les hommes et les femmes ne soient pas désavantagés par les activités du programme/projet afin d'améliorer la durabilité et l'efficacité des activités,
8. Identifier les domaines d'action prioritaires pour promouvoir l'égalité entre les femmes(les filles) et les hommes(les garçons).
9. Évaluer et renforcer les capacités et l'engagement en matière de planification et de programmation tenant compte du genre.
10. Se servir de l'outil « Gender assessment » pour Identifier les problèmes et les stratégies d'égalité genre au niveau de la programmation des partenaires
11. Proposer des solutions/actions clés pour corriger les lacunes observées.

III. PLAN D'EXECUTION DE LA MISSION

- Le consultant va appuyer NCA Burundi dans l'analyse genre à travers les programmes Résilience Climatique et Renforcement Economique à Kirundo ;
- Ré-analyse le cadre de résultats et le travail des partenaires sur terrain pour bien répondre aux objectifs de la mission.
- A partir des outils développés par NCA siège, élaborer des outils adaptés au contexte du Burundi (questionnaires, guides, et autres) de collecte de données.
- Co-faciliter la collecte des données (dans les focus groupes) avec le personnel du programme de NCA et ses partenaires.

Le produit final devra être un document qui décrit la situation actuelle et proposer des stratégies/actions clés pour que les programmes de NCA soient réellement sensibles au genre.

IV. METHODOLOGIE

NCA propose d'utiliser une méthodologie de groupe de discussion.

L'échantillon constituera:

1. Deux collines par projet
2. Trois groupes de discussion par colline - 1 pour les hommes seuls, 1 pour les femmes et 1 mixte. Chaque groupe de discussion aura au total 10 participants soit un total de 12 groupes de discussion.

V. DUREE DE LA MISSION

La durée totale de la consultance est de 26 jours calendrier :

- Revue documentaire et présentation du plan de démarrage : 3 jours à partir de la date de signature du contrat ;
- Soumission du draft du Toolkit (en Français): 6 jours à partir de la date de remise du rapport de démarrage ;
- Atelier de restitution avec les partenaires : 1 jour
- Soumission du Toolkit final : 2 jours à partir de la date de restitution.
- Travail sur le terrain- 7 jours.
- Compilation et Analyse des données – 3 jours
- Soumission du draft de la rapport- 2 jours
- Présentation du rapport – atelier de restitution avec les partenaires- 1 jour
- Soumission du rapport final – 1 jour

VI. PROFIL ET QUALIFICATION DU CONSULTANT

- Diplôme en Genre et Développement ou expériences avancées/ spécialisation en genre et développement ou autres domaines similaires.
- Avoir fait au moins un travail similaire et **déposer une copie de ce travail lors de la soumission de l'offre.**
- Une excellente aptitude à la communication écrite, orale et d'analyse surtout dans les langues Kirundi, Français et Anglais.
- Une capacité suffisante à mener des entretiens et à faciliter les groupes de discussions.
- Une capacité suffisante à compiler, analyser et signaler des données qualitatives
- Avoir participé dans une recherche participative.

Documents à déposer (électroniquement):

1. Lettre de motivation adressée au Directeur Pays
2. Diplôme (s) et certificat(s)
3. CV détaillé
4. Copie d'un travail fait dans ce domaine
5. Offre financière décrivant les honoraires détaillés ainsi que les autres frais nécessaires pour l'exécution de la mission.

VII. SOUMISSION DE L'OFFRE

Les candidats intéressés par cette consultance devront envoyer les documents décrits ci-haut par voie électronique, au plus tard le

Décembre 2017, aux adresses suivantes : fni@nca.no, furero.felix@nca.no.

Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées

Nom et prénom	Sexe	Organisation	fonction	Contact
NZEYIMANA Olavie	F	ODEDIM	Coordinatrice	68073783
GATOTO Félix	M	EMUSO	Chef Projet Volet Jeune	69121589
KAMWENUBUSA Carita	F	EMUSO	Coordinatrice et Représentante Légale	79969990
HABARUGIRA Prosper	M	ODEDIM	Facilitateur principal	69275846/ 79990890
NAKUMURYANGO Sylvie	F	EMUSO	Chef de Projet Volet Femme	79400221
SEMUGORORE Jean Baptiste	M	NCA	Mobilisateur communautaire	
NDAYISENGA Théophile	M	NCA	Mobilisateur communautaire	79984226
NIYONSABA Félix	M	NCA	Chef des Programmes	

Annexe 4: Staff chargé de la mise en œuvre du Projet de la résilience climatique

Nom et prénom	Sexe	fonction	Contact
NZEYIMANA Olavie	F	Coordinatrice	68073783
SIMPORA Alexis	M	Comptable	79531122
NZIGAMASABO Jean Bosco	M	Technicien Vubi	69396571
HABARUGIRA Prosper	M	Facilitateur principal	69275846/ 79990890
TWAGIRAYEZU Emmanuel	M	Technicien Gitobe	69277764
SABAYANKA Onésphore	M	Veilleur	
MUHIRWA Etienne	M	Veilleur	

Annexe 5 : Staff pour le Projet Initiative pour la promotion de l'entrepreneuriat rural (IPR)

Nom et prénom	Sexe	fonction	Contact
KAMWENUBUSA Carita	F	Coordinatrice	79969990
GATOTO Félix	M	Chef du projet volet jeune	69121589

NAKUMURYANGO Sylvie	F	Chef de Projet volet Femme	79400221
NDEREYIMANA Pépin	M	Chef comptable	79481039
MUCO Nicole	F	Secrétaire comptable	79712108
DUHAWENAYEZU Florence	F	Encadreuse communale Bugabira	69174160
SABIGANJE Léonard	M	Encadreur communal Kirundo	69174607
MBONEKO Richard	M	Encadreur communal Busoni	79449283
IRAMBONA Violette	F	Encadreuse communale Vumbi	68482708
MUVUNYI Jean	M	Chauffeur	71857689
NDUWAYEZU Christophe	M	Platon	71807899
UWIZEYIMANA Philippe	M	Veilleur	
KAMANA Juvénal	M	Veilleur	

Annexe 6 : Nom des personnes ayant participé dans les focus groupes

Groupe des femmes				
N°	Nom et Prénom	Colline	Commune	Contact
1	KAMARABA Rénilde	Buhevyi	BWAMBARANGWE	68549493
2	BUYANGE Elisabeth	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
3	KWIZERA Joselyne	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
4	MUKAREMERA Concessa	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
5	MBARUSHIMANA Gaudence	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
6	MUKANDORA Sylvie	Buhevyi	BWAMBARANGWE	69279001
7	KANGOYE Espérance	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
8	MISIGAM Goreth	Buhevyi	BWAMBARANGWE	61939076
9	SINDAKIRA Cassilde	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
10	NIYONZIMA Immaculée	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
11	UWIMANA Belyse	Bugorora	BWAMBARANGWE	68230330
12	NDAYISABA Marie Chantal	Bugorora	BWAMBARANGWE	79105985
13	MIBURO Godeliève	Bugorora	BWAMBARANGWE	
14	MUCIBIHARI Agnès	Bugorora	BWAMBARANGWE	
15	NIBOYE Euphrasie	Bugorora	BWAMBARANGWE	
16	NZORONKA Evelyne	Bugorora	BWAMBARANGWE	

17	NDIZEYE Claire	Bugorora	BWAMBARANGWE	
18	GATABAZI Anne Marie	Bugorora	BWAMBARANGWE	
19	CIMPAYE Joselyne	Bugorora	BWAMBARANGWE	
20	MINANI Pascaline	Bugorora	BWAMBARANGWE	
21	UWIMANA Sonia	Marembo	Busoni	68871184
22	MAKAMBABAZI Marie Rose	Marembo	Busoni	68871118
23	NDIKUMASABO Judith	Marembo	Busoni	
24	MIBURO Emelyne	Marembo	Busoni	
24	NDAYISABA Jacqueline	Marembo	Busoni	68953529
26	YANKURIJE Joselyne	Marembo	Busoni	69647698
27	NYABENDA Joselyne	Marembo	Busoni	69651896
28	KABARUTA Claudine	Marembo	Busoni	69060958
29	MUHOZA Jeanine	Marembo	Busoni	69650552
30	HABARUGIRA Placide	Marembo	Busoni	68232491
31	NYANDWI Venantie	Rurira	Busoni	69968125
32	IRADUKUNDA Espérance	Rurira	Busoni	69848079
33	NSABIMANA Sabine	Rurira	Busoni	69968649
34	KWIZERIMANA Emelyne	Rurira	Busoni	69426759
35	BATURURIMI Rosalie	Rurira	Busoni	69299521
36	NYANDWI Salia	Rurira	Busoni	69503385
37	NAMISAGO Césalie	Rurira	Busoni	69968775
38	MINANI Pelagie	Rurira	Busoni	61950889
39	NKUNDWANIMANA Christine	Rurira	Busoni	68217537
40	MUTETIWABO Sala	Rurira	Busoni	69407804
Groupe des hommes				
1	MUSHENGERI Polycarpe	Buhevyi	BWAMBARANGWE	69653852
2	BUKURU Evariste	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
3	MINANI Daniel	Buhevyi	BWAMBARANGWE	68149075
4	NIYONZIMA Damien	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
5	MISAGO Jean Claude	Buhevyi	BWAMBARANGWE	69279001
6	BIBONIMANA Rénovat	Buhevyi	BWAMBARANGWE	68975873
7	MINANI Ménard	Buhevyi	BWAMBARANGWE	68976046
8	BUTOYI Evariste	Buhevyi	BWAMBARANGWE	61606455
9	NDUWIMANA Séverin	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
10	MANIRAKIZA Etienne	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
11	HATUNGIMANA Déo	Bugorora	BWAMBARANGWE	68438499
12	COYITUNGIYE Daniel	Bugorora	BWAMBARANGWE	
13	BARUTWANAYO Léonard	Bugorora	BWAMBARANGWE	
14	GAHUNGU Eric	Bugorora	BWAMBARANGWE	
15	NIYONKURU Shadrack	Bugorora	BWAMBARANGWE	61500871
16	NARAGOWE Joseph	Bugorora	BWAMBARANGWE	69438513

17	MBURANO Lucien	Bugorora	BWAMBARANGWE	68259776
18	MISAGO Frédéric	Bugorora	BWAMBARANGWE	69298923
19	TANGISHAKA Ernest	Bugorora	BWAMBARANGWE	68602299
20	RWASA Syvère	Bugorora	BWAMBARANGWE	
21	NDAYIZEYE Gregoire	Marembo	Busoni	69649326
22	KWIZERA Patrick	Marembo	Busoni	61981738
23	NDEREYIMANA Jean Claude	Marembo	Busoni	68864167
24	NTIRANDEKURA Audace	Marembo	Busoni	
25	BUTOYI Augustin	Marembo	Busoni	68865136
26	BIZIMANA Erissa	Marembo	Busoni	68202623
27	NIYOMUGISHA Lambert	Marembo	Busoni	68259642
28	NTIGURIRWA Dominique	Marembo	Busoni	69594890
29	NDAYISHIMIYE Fidèle	Marembo	Busoni	61142734
30	BIZIMANA Ezéchiel	Marembo	Busoni	61299503
31	NDAYONGEJE Sadoscar	Marembo	Busoni	68635218
32	MUNYABURANGA Désiré	Nyabisindu	Busoni	68071613
33	NZOYISHEMEZA Idrisse	Busoni	Busoni	61299436
34	NDAYISENGA Frédéric	Nyabisindu	Busoni	69413437
35	MUHIZI Jean Pierre	Marembo	Busoni	68149998
36	RWASA Emmanuel	Nyabisindu	Busoni	68202615
37	NDAYIKENGURUTSE Epitace	Marembo	Busoni	79604181
38	NKUNZIMANA Enock	Marembo	Busoni	69797357
39	RUTINDANGERI Martin	Marembo	Busoni	
40	NDINDA Eric	Marembo	Busoni	69921699

Groupe mixte

N°	Nom et Prénom	Sexe	Colline	Commune	Contact
1	MUSHENGEZI Frédéric	M	Buhevyi	BWAMBARANGWE	69416179
2	NABATESI Josélyne	F	Buhevyi	BWAMBARANGWE	69654432
3	SEBUHINJA Marie	F	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
4	NYANDWI Félix	M	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
5	BUCUMI Gervais	M	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
6	ZIHABATONI Jacqueline	F	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
7	BUKURU Bernard	M	Buhevyi	BWAMBARANGWE	69654654
8	NTIGACIKA Spéciose	F	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
9	BANYANSE Judith	F	Buhevyi	BWAMBARANGWE	
10	NKERAGUHIGA Sarphin	M	Buhevyi	BWAMBARANGWE	

11	KANAYANA Anastasie	F	Bugorora	BWAMBARANGWE	
12	SIJENAHAGERA Jacqueline	F	Bugorora	BWAMBARANGWE	
13	NZOBARINDA Léonidas	M	Bugorora	BWAMBARANGWE	61610430
14	NIYOMANA Sandrine	F	Bugorora	BWAMBARANGWE	61231800
15	BARYAMBONA Frédéric	M	Bugorora	BWAMBARANGWE	
16	BIZIMANA Médard	M	Bugorora	BWAMBARANGWE	69124939
17	MANIRAMBONA Mireille	F	Bugorora	BWAMBARANGWE	
18	MURINDANGABO Claver	M	Bugorora	BWAMBARANGWE	
19	NSENGIYUMVA Floride	F	Bugorora	BWAMBARANGWE	68373051
20	NTAKARUTIMANA Félicité	F	Bugorora	BWAMBARANGWE	68425530
21	IRADUKUNDA Elhoud	M	Marembo	Busoni	68388592
22	NYANDWI odette	F	Marembo	Busoni	
23	NYABUNGA Laurence	F	Marembo	Busoni	
24	MUKESHIMANA Evariste	M	Marembo	Busoni	61914832
25	NIYITANGA Thierry	M	Marembo	Busoni	69649404
25	NSHIMIRIMANA Francine	F	Marembo	Busoni	69994507
26	MUKASHEMA Chantal	F	Marembo	Busoni	61349334
27	NIMUBONA Alexis	M	Marembo	Busoni	68203470
28	MUHAKEYE Chadia	F	Marembo	Busoni	
29	MBONEZO Richard	M	Marembo	Busoni	6947071
31	KIGEME Marie Goreth	F	Murore	Busoni	69174350
32	NSENGIYUMVA Euphrasie	F	Murore	Busoni	68743140
33	SHURWERYIMANA Nadine	F	Murore	Busoni	69083383
34	NDAYISHIMIYE Cavarine	F	Murore	Busoni	69848006
35	BISUZUMUREMYI Luck	M	Murore	Busoni	69796914
36	NDAYISHIMIYE Juvenal	M	Murore	Busoni	61988947
37	MUTEZINKA Laurence	F	Murore	Busoni	
38	NDAYISHIMIYE Richard	M	Murore	Busoni	68242116
39	KANDAMA Espérance	F	Murore	Busoni	
40	NDAYISHIMIYE Gilbert	M	Murore	Busoni	69087575

Annexe 7 : Outils de collecte des données sur terrain

I. Guide d'entretien avec les organisations partenaires

1. Nom de l'organisation :.....
2. Nom de la personne répondant et sa responsabilité:.....
3. Coordonnée téléphonique :.....
4. La place que votre organisation réserve à la dimension Genre
 - a) Au niveau organisationnel,
 - Quelle est la configuration du staff de votre organisation
 - b) Au niveau des programmes

- A part les programmes que vous exécutez avec NCA, quels sont les autres programmes exécutés par votre organisation ?

5. Votre organisation possède-t-elle une personne en charge du Genre

Oui

Non

Si non, comment se fait la prise en compte du genre dans les différents programmes ?

6. Votre organisation possède un document de référence en matière de la promotion du Genre ?
7. Les programmes visent-ils un groupe cible composé de femmes et d'hommes ?
8. Les femmes participent au même titre que les hommes dans la mise en œuvre de vos programmes? Pourquoi cette différence?
9. La stratégie d'intervention choisie risque-t-elle d'ignorer les femmes du groupe cible, par exemple en raison de leur charge de travail plus importante et du fait qu'elles travaillent davantage à la maison?
10. Les objectifs du projet indiquent-ils clairement que les bénéficiaires sont destinés également aux femmes et aux hommes ?
11. Les méthodes de mise en œuvre du projet font-elles suffisamment appel aux organisations de femmes et aux réseaux existants telles les associations de femmes et les organisations confessionnelles?
12. Des moyens précis sont-ils proposés pour encourager et permettre aux femmes de participer au projet en dépit du fait qu'elles travaillent davantage à la maison et qu'elles sont dans une position de subordination au sein de la collectivité ?
13. Quelles sont les activités envisagées par le projet et sur quoi portent les changements induits par les activités. Par exemple : amélioration de la sécurité alimentaire, de la santé, de la mobilité, de la gestion du temps ou de l'habitat ou l'allégement des conditions de transport?
14. Comment et dans quelle mesure tiennent-elles compte des intérêts stratégiques des femmes et des hommes ou des groupes vulnérables? Par exemple, l'amélioration du niveau d'alphabétisation ou de la scolarisation, l'accroissement du nombre de femmes dans les instances de décisions au niveau des groupements, des associations ou des conseils villageois, etc.
15. Quelles sont les compétences disponibles dans votre organisation en matière du Genre et promotion des droits de la femme

N°	Nom et prénom	Compétences	Fonction

16. Y a-t-il des méthodes permettant de mesurer les progrès réalisés dans les efforts pour rejoindre les femmes ? On pourrait par exemple vérifier s'il y a augmentation de leur revenu, un rôle de leadership plus soutenu, une plus grande utilisation du crédit, une participation accrue à la gestion et à la mise en œuvre des projets et une influence accrue sur le processus décisionnel.
17. Quels sont les domaines de compétences que vous jugez lacunaires dans votre organisation en matière de la promotion de l'égalité du Genre

- a).....
 b).....
 c).....

II. Questionnaire d'enquête pour les focus group

1. Identification

- a) Groupe :
 b) Colline :
 c) Commune :

2. Participation dans la mise en œuvre du Programme

- + Les femmes et les hommes participent au même pied d'égalité dans la mise en œuvre du programme ?
- + Quel est le type de participation des femmes et des hommes dans les projets/programmes de développement ou d'autres types d'organisation ? (nous nous référons sur les 2 types participation)



3. Division du travail selon le sexe

- + Quel travail les femmes et les filles accomplissent-elles (rémunéré et non rémunéré) ?
- + Quel travail les hommes et les garçons accomplissent-ils (rémunéré et non rémunéré) ?
- + Quelles répercussions cette division du travail a-t-elle en ce qui a trait à la réalisation des objectifs du programme ou projet ?
- + Le projet tend-il à consolider ou à remettre en question la division actuelle du travail ?

4. Accès et contrôle des ressources et bénéfiques

- ❖ Quelles ressources qui sont utilisées par les hommes ? les femmes? tous les deux?
- ❖ Dans le ménage, qui plus d'accès à des ressources et de pouvoir de décision
- ❖ Quelles sont les grandes décisions qu'une femme peut prendre dans le ménage ?
- ❖ Qui utilise et qui contrôle le revenu issu dans la mise en œuvre du programme
- ❖ Quels sont les liens entre le travail des femmes et leur utilisation et contrôle des ressources ?
- ❖ Quels sont les liens entre le travail des hommes et leur utilisation et contrôle des ressources

5. Renforcement des capacités et autonomisation

- Quels sont les besoins des femmes pour que leur pouvoir socio-économique augmente ?
- En ce qui concerne la formation ;
- Accès au crédit ;
- Accompagnement

- La mise en œuvre du programme peut apporter une autonomie à la femme, cet effet peut créer des problèmes dans les ménages et dans la communauté ?
- Quelles les principales activités qui génèrent plus de revenus au niveau du ménages ?